

JURIDIQUE
CNDS : NE RATEZ PAS
LA CAMPAGNE 2019 !

la revue
du sport populaire
et de la fsgt

SPORT ET PLEIN AIR

Entre expectative et méfiance NOUVELLE AGENCE NATIONALE DU SPORT, QU'EN EST-IL ?

VIE FÉDÉRALE
AG FSGT 2019 : Le sport est
un droit, pas une marchandise !

3 QUESTIONS À
Au risque de négliger le sport
pour tous et toutes

Avec la FSGT 13, dans les quartiers
populaires marseillais
**AVEC CITÉ TOUR
DU SPORT
POUR TOU·TE·S
& PARTOUT !**

HISTOIRE
L'immigration, ce que le sport
français lui doit vraiment

numéro 628 SOMMAIRE

Photo de une : Aurélien Saujat / Cité Tour, quartier la Castellane, Marseille, juillet 2017.

VUE D'ACTU p.3

VIE ASSOCIATIVE

p.4 ■ En bref

p.6 ■ Avec la FSGT 13, dans les quartiers populaires marseillais Avec Cité Tour, du sport pour tou·te·s & partout !

p.9 ■ Portrait : Jean-Noël Béguier, FSGT Deux-Sèvres
L'esprit FSGT au cœur

VIE FÉDÉRALE

p.10 ■ AG FSGT 2019

Le sport est un droit, pas une marchandise !

p.12 ■ En bref

DOSSIER

p.13 ■ Entre expectative et méfiance

Nouvelle Agence nationale du sport, qu'en est-il ?

SANTÉ, FORME

p.20 ■ Des vraies astuces aux conseils dangereux : youtubeurs·ses fitness, du meilleur au pire

JURIDIQUE

p.22 ■ Subvention au sport pour tous et toutes - CNDS : ne ratez pas la campagne 2019 !

3 QUESTIONS À

p.23 ■ Perrine Goulet, députée LRem
Au risque de négliger le sport pour tou·te·s

HISTOIRE

p.24 ■ Britanniques, Italiens, Polonais... L'immigration, ce que le sport français lui doit vraiment

p.25 ■ Un journal : L'Humanité

LIRE, VOIR p.26

AGENDA FSGT p.27



FSGTsportpopulaire

L'envie

La gouvernance du sport français va changer, pour le meilleur ou le pire... Ce n'est pas une menace ni une prophétie. C'est désormais un fait. À partir du 2 avril la nouvelle Agence du sport sera mis sur les rails. Dans un contexte de recul des acquis sociaux et des droits les plus élémentaires, comme celui de manifester, il est légitime de s'en inquiéter. Sans sombrer dans le «c'était mieux avant», les fédérations comme la FSGT peuvent légitimement se demander de quelles manières et à quelles conditions elles vont pouvoir continuer à accomplir leur rôle de service public auprès de la population. Bref, tout ce que nous vous racontons dans ce magazine, du VTT jeunes en Bretagne aux fédéraux de cyclo-cross accueillis en Côtes-d'Or ou ceux de natation dans le Val-d'Oise aux activités du comité 13 dans les quartiers nord de Marseille et toute la richesse de la FSGT mise en lumière dans l'émission «Esprit Bleu» de France.TV et mise en débat à l'occasion de l'AG fédérale 2019... Naturellement, vous vous en doutez, il en faut plus pour nous décourager. Il va falloir remplir des dossiers, se battre pour être reconnus, résister aux remises en cause de la diversité associative. L'avantage sur d'autres, nous avons l'habitude. Et surtout l'envie.



DOSSIER p.13 Nouvelle Agence nationale du sport, qu'en est-il ?

Un dossier illustré par des extraits du reportage de l'émission «Esprit bleu», diffusé par France.TV, sur la FSGT [lire p.12].

LA REVUE DU SPORT POPULAIRE ET DE LA Fédération Sportive et Gymnique du Travail. ÉDITÉE PAR LA FSGT • DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Emmanuelle Bonnet Oulaldj • RÉDACTEUR EN CHEF/RÉDACTEUR GRAPHISTE/SR : Hervé Brezot • CORRECTRICE : Claire Gil • CHEF DE RUBRIQUE/RÉDACTEUR : Nicolas Kssis • RÉDACTEUR : Antoine Aubry • COMITÉ DE RÉDACTION : Un

réseau de militant·es bénévoles et professionnel·les • Ont contribué à ce numéro : Emmanuelle Bonnet Oulaldj, Jean-Noël Charollais, Maud Corso, Mathieu Fleury, Thomas Fontenelle, Anne-Laure Gouffert, Yves Renoux • Photos Dessins : Droits réservés • PUBLI-CITÉ : Au journal • IMPRESSION : Imprimerie RAS 94500 Villiers-le-Bel • N° DE COMMISSION PARITAIRE :

0323 G 87812 • FSGT 14 rue Scandicci 93508 Pantin cedex • Tél. 01.49.42.23.59 - Fax : 01.49.42.23.60 - Courriel : spa@fsgt.org • 1 an - 10 numéros : 25 euros • 2 ans - 20 numéros : 44 euros • Prix au numéro : 3 euros • CB : 41020013360 Paris • Dépôt légal à parution • La rédaction s'efforce d'utiliser la nouvelle orthographe reconnue par l'Académie française.

ABONNEMENT à Sport et plein air

FSGT-Sport et plein air - 14 rue Scandicci - 93508 Pantin Cedex

NOM, prénom _____

Adresse _____

Je m'abonne à *Sport et plein air* :

25 euros (1 an/10 n°) 44 euros (2 ans) 41 euros (étranger 1 an)

Ci-joint un chèque de _____ euros (ordre : FSGT - Sport et plein air)

l'édito # Par la Direction fédérale collégiale

Le sport associatif est au rendez-vous



Depuis début février, une campagne interministérielle vise à promouvoir les bienfaits du sport. Pas un-e ministre ne manque à l'appel : éducation, écologie, travail, transports, santé, handicap, enseignement supérieur, numérique, etc. Le sport, disent-ils et elles, à l'unisson, porte des valeurs en soi : l'esprit d'équipe, le respect des autres, l'excellence, celui de l'environnement, l'inclusion, le bien-être, la santé, etc. Pourtant, les animateurs et animatrices sportives, les parents aussi, savent que le sport n'est pas éducatif en soi. «*Le sport a des vertus, mais des vertus qui s'enseignent*», disait Maurice Baquet, célèbre pédagogue des stages du même nom que la FSGT anima avec des enseignant-es en éducation physique et sportive (EPS) à partir des années 60. Pour créditer les activités physiques et sportives de telles valeurs, deux conditions doivent être réunies : donner les moyens à une EPS de qualité et reconnaître le rôle de la vie associative. Or, à aucun moment tous ces témoignages ministériels ne font référence ni au premier, ni au second. À noter que la version première des statuts de l'Agence nationale du sport [lire notre dossier pages centrales] ne comprenait pas une seule fois le mot «association». Un déni qui en dit long de la volonté de libéraliser l'accès au sport pour toutes et tous, sans faire la distinction entre sport marchandisé et sport associatif. Quand le président de la République affirmait il y a quelques semaines au sujet des Jeux olympiques et paralympiques 2024 : «*Nous ne sommes pas au rendez-vous*», oui, en effet, à la différence du sport associatif, bénévole et populaire, qui lui n'attend pas pour donner corps chaque jour à ces valeurs plébiscitées au plus haut de l'État.

BAROMÈTRE MINISTÉRIEL sur la pratique sportive

Le ministère des Sports a beau voir sa voilure considérablement réduite dans la perspective de la nouvelle Agence du sport, il semble vouloir garder malgré tout un rôle administratif. Ainsi, «*afin de disposer d'informations précises pour suivre l'évolution des pratiques sportives de nos concitoyens et appréhender leurs motivations comme les freins à cette pratique, le ministère des Sports a souhaité s'associer à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), en collaboration avec le Crédoc [Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie], afin de mettre en place un Baromètre national des pratiques sportives qui fera référence en la matière*», peut-on lire dans un communiqué officiel. «*Cet outil statistique, fiable, solide, va nous permettre d'évaluer précisément et tous les deux ans le nombre de pratiquants dans notre pays*», expliquera la ministre, «*cet outil est un indicateur, mais il est plus que ça. Il sera, pour mon ministère, une boussole qui nous permettra d'affiner et d'orienter au mieux nos politiques publiques, au plus près des besoins et des attentes des Français.*» À ce propos, Roxana Maracineanu a déjà livré les résultats d'une première enquête menée l'an dernier auprès de 4061 individus de 15 ans et plus. Des chiffres qui relèvent donc davantage du grand sondage (par exemple 66 % des interrogés ont eu une pratique sportive au cours des 12 derniers mois) que d'une véritable investigation statistique permettant de préfigurer une politique publique. Mais est-ce encore d'actualité ? # NK

Création d'un PÔLE ÉDUCATIF ET SPORTIF INTERMINISTÉRIEL

Beaucoup d'agitation au sein du ministère des Sports qui cherche à repenser son rôle. La ministre, en présence de la directrice du cabinet du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, a ainsi annoncé aux représentant-es des personnels Jeunesse et Sports, le 18 janvier, la création d'un pôle éducatif et sportif interministériel, espace de coordination et force de proposition. L'idée d'une telle instance n'est pas une nouveauté. Le Snep-FSU, syndicat majoritaire des profs d'EPS, en revendique presque la paternité «*ayant inscrit la création du pôle éducatif interministériel dans ses mandats depuis 2012 dans le cadre de la réorganisation territoriale de l'État (...) avec l'objectif de préserver et de déployer les missions historiques du champ Jeunesse et Sports relatives au développement du sport pour le plus grand nombre, au sport de haut niveau, à la formation aux métiers du sport et de l'animation, au développement des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative*». La question reste de savoir si, dans les faits, cet organisme servira une aussi noble ambition... et notamment concernant «*sa déclinaison opérationnelle sur tout le territoire*». Les caches-misères fleurissant quand les caisses se vident. # NK

DOPAGE, les fédérations sportives perdent leur pouvoir de sanction

Au moment où la nouvelle gouvernance du sport prétend accorder plus d'autonomie et de responsabilité au mouvement sportif, les 115 fédérations sportives agréées vont perdre leurs prérogatives en matière de sanctions pour dopage. Certes le prétexte officiel avancé est de coller aux exigences du Comité international olympique (CIO) avant les Jeux olympique de Paris 2024. Conséquence, désormais, seule l'AFLD (Agence française de lutte contre le dopage) aura compétence pour punir les personnes contrevenantes au Code du dopage (auparavant les fédérations concernées statuaient en première instance). Autre fait inquiétant annoncé en même temps, la France va reconnaître la compétence supérieure du Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne, l'organe dit «suprême» de la justice sportive, créé par le CIO, pour arbitrer les conflits au sein du monde sportif. Bref, notre pays va accorder à une structure non-étatique, basée en Suisse, une primauté légale et décisionnaire sur nos juridictions nationales. Le droit de la République s'inclinera de la sorte devant les décisions d'un organisme opaque et sans légitimité démocratique. # Nicolas Kssis

No comment «*C'est le problème du haut niveau et le symptôme de notre société qui sacrifie une majorité d'enfants pour en extraire une infime élite. C'est pareil dans les études. La compétition est poussée à l'extrême. (...) C'est le reflet de notre culture. Tout le monde est responsable. Tout le monde est complice. Les spectateurs aiment voir des super champions de 120 kg qui courent le 100 m en 11''.*» Boris Cyrulnik, neuropsychiatre, [Le Parisien, 29/01/19](#)



CYCLO-CROSS 400 courageux et courageuses au fédéral !

Il a fait froid, très froid, à Belleneuve, en Côte-d'Or les 19 et 20 janvier. Et c'est justement à cet endroit et à ces dates que s'est déroulé le dernier championnat de France FSGT de cyclo-cross... Si les températures négatives associées à des chutes de neige fondue ont amené plusieurs cyclistes à abandonner, sur les plus de 500 engagés, ce sont quand même 400 courageux et courageuses (une trentaine de féminines étaient présentes) des catégories «moustiques» à «anciens» qui ont pris part à l'événement !

«Les différents parcours n'étaient certes pas aisés avec ces conditions météorologiques, mais cela fait partie des règles du jeu en cyclo-cross», a réagi François Péliissier du Collectif national des activités

vélo FSGT qui organisait ce fédéral aux côtés du comité 21 et du club Mirebeau sport cyclisme. «Concernant les épreuves, nous sommes très satisfaits. On a assisté à de belles bagarres, il y a eu une bonne ambiance et les retours sont positifs.» Toujours très friands des courses FSGT, les médias locaux n'ont évidemment pas raté le coche. Dans un article paru sur son site Internet le 24 janvier, [le journal L'Union](#) a, par exemple, tenu à féliciter le Bike trial cycle de Fagnières (Marne) qui a été «récompensé de son travail de formation» lors de cette épreuve grâce aux «titres de championne et vice championne de France de cyclo-cross FSGT [catégorie «benjamines»] respectivement obtenus par Inis Girod et Léa Lécuyer». # AA

Pratique partagée Le Montet Bornala Club, club omnisport FSGT niçois, fort de 600 adhérent-es (dont 300 licencié-es FSGT), propose du badminton, de la pétanque, du football, de l'escalade et du ski. Depuis 2013, sa section glisse accueille des personnes en situation de handicap. «Afin de mettre en place ce beau projet, le club a pu compter sur l'aide du Conseil départemental qui a financé les formations aux bénévoles intéressés (car il faut savoir manier ces tandems de 150 kg !) et nous essayons d'organiser plusieurs sorties en pratique partagée chaque saison aux côtés de structures spécialisées», indique Pascal Persico, son président. «Autre temps fort, la transformation de notre étape du championnat départemental FSGT 06 de ski/snow en un challenge handi-valide. L'édition 2019 qui s'est déroulée le 20 janvier a réuni plus de 70 participants dont trois en situation de handicap sur tandem.»

MARCHE NORDIQUE Les formations se multiplient !

Pour qu'une activité physique et sportive se développe, elle doit souvent miser sur la formation. La marche nordique FSGT l'a bien compris et multiplie les stages afin de former un maximum d'animateurs et d'animatrices [\[calendrier ici\]](#). Après ceux réalisés au niveau fédéral, en novembre dernier, à Nevers (Nièvre) et à Montluçon (Allier) et en attendant celui qui aura lieu dans le Nord les 16 et 17 mars, un stage inter-régional (Normandie/Pays de la Loire) s'est tenu entre le 19 janvier et le 2 février. Animé par les formateurs fédéraux Jean-Pierre Leroy (FSGT 72) et Bernard Mingot (FSGT 61), cet événement a réuni plus d'une vingtaine de licenciés-ées de trois comités départementaux (Sarthe, Orne et Seine-Maritime/Rouen) et de six clubs différents : «Tout s'est parfaitement déroulé et l'ensemble des participants a pris beaucoup de plaisir.»

La marche nordique FSGT souhaite, de plus en plus, s'appuyer sur ces stages inter-régionaux : «Travailler de cette manière permet aux licenciés de ne plus avoir à faire 400 km ou plus, pas la peine non plus de bloquer un week-end entier lors d'une formation car elle peut être organisée en deux sessions d'une journée réparties sur quinze jours.» Pour réussir cette mission, la marche nordique FSGT poursuit le maillage des formateurs et des formatrices dans les régions où elle est présente. Et, bonne nouvelle, on en compte dorénavant en Rhône-Alpes, en Ile-de-France et en Nouvelle-Aquitaine. # AA



NATATION Plus de 200 participant-es et une belle ambiance aux fédéraux

Après trois mois de qualifications, 220 nageurs et nageuses représentant 21 clubs se sont présentés aux portes de la piscine Camille Muffat à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise) les 26 et 27 janvier pour prendre part aux championnats de France FSGT d'hiver. Venu de la Loire, du Nord, de Toulouse et de l'Ile-de-France et accueilli à bras ouverts par le personnel de la piscine et le CM Garges Natation (club hôte de ces fédéraux), tout ce beau monde s'est confronté dans une ambiance digne de nos plus belles manifestations et dans un esprit des plus sportif avec des athlètes heureux-ses de se retrouver...

Grâce aux bénévoles, à leur force et à leur volonté d'engagement,

cet événement a démontré une fois de plus l'importance et la place que peut représenter le sport dans sa plus pure expression et tel que nous le pratiquons au sein de la FSGT. Il est essentiel de conserver cette conception malgré certaines difficultés (manque de militant-es dans les structures ou de considération des élu-es) qui subsistent. Au-delà de ce constat, la qualité de nos pratiques compétitives n'a pas à rougir de comparaison et les courses du week-end l'ont démontré avec des finales âprement disputées. Prochain rendez-vous, le 24 mars, à l'occasion du Rassemblement des jeunes nageurs qui sera organisé à Bagneux (Hauts-de-Seine). # Mathieu Fleury



photos © Danielle et Jean-Yves Guégueniat

FINISTÈRE Festi'Sport et VTT jeunes... la FSGT, ses clubs à l'honneur de la presse

Comme chaque année depuis 16 ans, la comit  FSGT du Finist re et le Foyer la ique de Saint-Marc   Brest ont organis  Festi'Sport. Complexe sportif Jean-Gu gu niat, ce dimanche 3 f vrier, l' v nement, dont l'objectif est de faire d couvrir gratuitement aux enfants (de 2   12 ans) de nombreuses activit s sportives et artistiques, a connu un joli succ s. Le journal local *Le T l gramme* annoncera la pr sence de plus de «350 enfants et parents» [sur son site Internet](#) le soir m me. Les animateurs et animatrices ont propos  «diverses initiations : plong e, natation, escalade, badminton, rugby, VTT, gymnastique, karat , ping-pong, kung-fu, base-ball, basket, judo-chambara et qi-gong. Les plus petits ont pu s'amuser dans un espace o   taient propos s  veil sportif, ludoth que et briques de construction.»

Deux jours plus tard, *Le T l gramme*  voquait   nouveau la FSGT 29, enfin plus particuli rement deux de ses clubs de VTT et leurs  coles de v lo - le Club Cycliste de Bourg-Blanc et celui de Plabennec - apr s une sortie organis e pour leurs enfants et ados le samedi 2 f vrier sur les dunes de Ploudalm zeau : «Ce sont pr s de 70 v t ristes, jeunes et encadrants, qui se sont retrouv s sur le parking du Camping de Tr ompan, point de d part des randos VTT. (...) Dans une ambiance conviviale, les cinq groupes, des poussins aux cadets, ont randonn  sur les dunes vent es et chemins enabl s, terrain inhabituel pour des jeunes habitu s aux chemins boueux et aux sous-bois.» Les deux clubs se pr parent actuellement pour le Challenge Pen Ar Bed VTT de la FSGT 29 qui d butera le 10 mars du c t  de Landudal... # AA

Le second tour de brassage du championnat de France FSGT de volley-ball se d roulera le 23 mars dans plus d'une vingtaine de villes diff rentes et 14 comit s d partementaux. Les 98  quipes (33 f minines) engag es cette saison s'affronteront, comme au premier tour (le 19 janvier dernier),   travers 32 poules r parties sur 8 niveaux de comp tition, 5 chez les hommes (Haut Niveau 1 & 2, Promotion A, B et C) et trois chez les femmes (Haut niveau, Promotion A et B). Les vainqueurs de chaque poule se qualifieront pour les phases finales pr vues les 25-26 mai. Comme en 2016 ou 2017, la Commission f d rale d'activit  esp re r unir l'ensemble des finales dans un m me lieu.

BOUCHES-DU-RH NE 400 gymnastes au lancement des comp t' en gym artistique !

Parmi les places fortes de la gymnastique artistique FSGT avec pr s de 1600 licenci -es (en l g re hausse par rapport   la m me p riode l'ann e derni re), le comit  des Bouches-du-Rh ne a organis , en ce d but d'ann e, ses premi res comp titions de gymnastique de la saison. «Apr s une p riode de pr paration physique et de renforcement musculaire, les dix clubs du comit  travaillent les programmes techniques demand s cette ann e puis commencent leurs comp titions en janvier», r sume Sandra Colonna de l'Olympique Cabri s-Calas.

Afin de pr parer au mieux les s lections pour le championnat de France FSGT, le comit  13 met notamment en place des crit riums aux c t s des comit s du Var et du Gard. Le premier de l'ann e a eu lieu le week-end des 19 et 20 janvier   Marseille et a r uni plus de 420 gymnastes confirm -es (dont une trentaine de gar ons qui n'ont malheureusement pas pu concourir au m me endroit que leurs homologues f minines   cause d'un souci mat riel). «Comme il est vraiment important que la gymnastique et ses comp titions soient accessibles   tous, la FSGT 13 propose aussi des challenges», tient   pr ciser Sandra. «Et contrairement aux crit riums, ces  preuves sont ouvertes   tout le monde, qu'on l'on fasse de la gym depuis dix ans ou seulement 6 mois !» Ils ont d'ailleurs autant de succ s puisque le dernier en date,   Ensues-la-Redonne, les 2 et 3 f vrier, a vu 390 gymnastes se confronter ! # AA



photo : Bertrand de Saint-Aubert

SA NE-ET-LOIRE De beaux combats de pancrace au Battle Fight 3

Le Battle Fight, comp tition nationale de pancrace [combat complet permettant des  changes aussi bien debout (boxe) qu'au sol (lutte)] organis e pour la 3  ann e cons cutive par le Battle Combat Club,   Chauffailles, en Sa ne-et-Loire, a r uni, ce 9 f vrier, 44 combattants issues de 8 clubs (dont 5 FSGT) de Chen ve (21), Reims (51), Voiron (38), Marckolshelm (67), Beaujeu (69), Blanzay, Marcigny et Chauffailles (71). D clin e  galement en version estivale en plein air, en juin, «cette comp tition a, entre autres, pour objectif de mettre en lumi re de jeunes combattants, dans un show de combat pr sent  de mani re professionnelle ; une vraie soir e de spectacle», t moigne Jean-No l Charollais, pr sident du BCC. 22 combats  taient au programme de la soir e, avec des combattants des cat gories pupilles   seniors de tous niveaux, devant 250 spectateurs et spectatrices... voire bien plus puisque le Battle Fight 3  tait retransmis en direct sur Internet par la chaine [pancrace.tv](#).

«C'est aussi l'occasion de faire connaitre la FSGT et son action  ducative dans les arts martiaux et sports de combat», poursuit Jean-No l,  galement membre de la CFA Scam (Commission f d rale d'activit  sports de combat et arts martiaux). Par exemple, lors de cette  dition «de mettre en  uvre la nouvelle r glementation sportive du pancrace FSGT, qui se veut encore plus protectrice pour les combattants mineurs et les seniors d butants ; sans aucun coup donn  au visage, les jeunes peuvent s'exprimer plus sereinement en utilisant le bagage technique diversifi  du pancrace au corps». L'attention constante au sein de la CFA Scam sur la question de l' thique et du bien- tre physique et mental des comp titeurs ou comp titrices fait que d sormais seuls les seniors (18   40 ans) de niveau interm diaire et avanc  ont droit   la recherche de KO. Dans le m me esprit, les v t rans pourront se retrouver plus nombreux sur les comp titions gr ce   la r glementation sp cifique sans coup au visage. # LR

AVEC CITÉ TOUR, DU SPORT POUR TOU·TE·S & PARTOUT !

Souhaitant rendre la pratique sportive vraiment accessible à toutes et à tous dans les quartiers populaires marseillais, le comité FSGT des Bouches-du-Rhône a lancé le programme «Cité Tour» il y a maintenant deux ans. Ce samedi 9 février, la FSGT 13 organisait la première étape de l'année 2019 dans le quartier nord de la Busserine... Une nouvelle édition particulièrement réussie ! # Par Antoine Aubry

Le comité FSGT des Bouches-du-Rhône c'est plus de 16 000 licencié·es réparti·es dans 450 clubs pour 22 activités physiques et sportives. Des pratiques à la fois compétitives (football à 11 ou à autoarbitré à 7, badminton, judo, athlétisme, volley-ball etc.), innovantes (pratiques familiales, walking-foot, productions gymniques et artistiques) ou loisirs (randonnée, plongée, gymnastique d'entretien) qui sont réalisées avec l'aide de ses nombreux partenaires institutionnels (mairies, Conseil départemental, Centre national pour le développement du sport, Direction départementale de la cohésion sociale...).

Après la Castellane, le Frais Vallon ou la Cayolle, c'était à la Busserine, autre quartier nord marseillais, d'accueillir l'étape de «Cité Tour» et il n'y avait pas que le soleil au rendez-vous ce samedi 9 février (plus de 15° au thermomètre) alors que le reste du territoire accumule les épisodes neigeux (un peu) et pluvieux (beaucoup) ! Une excellente nouvelle pour la FSGT 13 puisque c'est cet après-midi qu'elle propose la 21^e édition de ce programme, lancé en 2017, se déroulant dans les quartiers populaires de la cité phocéenne et dont les objectifs sont de permettre à ses jeunes habitant·es de découvrir gratuitement différentes activités physiques et sportives et d'y créer un environnement favorable à la pratique du sport de manière régulière et pérenne.

La Busserine, c'est une cité du 14^e arrondissement de Marseille (quartier Saint-Barthélémy) qui a malheureusement fait la une des médias pour des fusillades l'été dernier, où le taux de chômage, intra-cité, dépasse les 50% et les moins de 18 ans, sur l'ensemble du quartier, représentent le tiers de la population selon l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques, recensement 2012).

Profitant du beau temps donc, ils et elles sont donc nombreux et nombreuses à se présenter aux portes de l'entrée du stade Hamada Jambay (du nom d'un ancien footballeur professionnel de l'Olympique de Marseille ayant grandi dans le coin) dès 14h pour s'inscrire à l'événement. Ambiancé·es par les chansons crachées par la sono et l'énergie déployée par la soixantaine de bénévoles des quatre structures organisatrices (le

comité FSGT des Bouches-du-Rhône donc, mais aussi le Centre social L'Agora, un «Collectif jeunes» du quartier et le club hôte FSGT de l' Athletic Sport Busserine), les enfants et adolescent·es inscrit·es courent déjà dans tous les sens pour essayer les diverses disciplines sportives proposées en ce jour. Parmi la vingtaine d'entre-elles, on trouve pêle-mêle de la boxe anglaise, du tir à l'arc, du golf, de l'escrime, du basket-ball, du handball, des activités gymniques et motrices, du roller, du VTT ou encore du base-ball...

Directement aux pieds des immeubles

Cité Tour est une évolution du programme «Cité Foot» organisé par la FSGT 13 de 1997 à 2016 en collaboration avec le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. «L'objectif de Cité Foot était de réaliser des rencontres de football entre jeunes de différents quartiers marseillais afin de prévenir la création de conflits entre ces derniers», rappelle Jérôme Peyric, permanent au comité départemental et que l'on retrouve ce samedi à la Busserine. «Et en plus de faire jouer au foot des milliers de gamins pendant plus de quinze ans, il y avait un véritable projet derrière avec des échanges en région parisienne, des formations, etc.»

Mais, en 2016, la «réorganisation des services de l'État

Reportage photo lors d'un Cité Tour organisé dans le quartier populaire de la Castellane, en juillet 2017.

Y étaient notamment proposées de la boxe, de l'escrime, du roller et de nombreuses autres activités.



©FSGT13

et du Département, ainsi que l'évolution des financements associés, nous conduit à réorienter nos actions sportives dans les quartiers», indiquait la FSGT 13 dans [un article](#) publié sur sa page du site fsgt.org. Souhaitant, selon les mots de son co-président Jean-Yves Fauchon, «mettre en place une plate-forme de rencontres sportives-citoyennes, constituée de projets dynamiques, à caractère éducatif et social» afin de rendre le sport vraiment accessible à toutes et à tous dans Marseille, le comité enclenche la dynamique Cité Tour.

Toujours en partenariat avec le Conseil départemental, mais aussi la ville ou la Direction départementale de la cohésion sociale, ce programme diffère néanmoins de Cité Foot sur plusieurs points précise Patrick Martinez, autre permanent de la FSGT 13 croisé au stade Hamada Jambay : «Contrairement à Cité Foot où l'on réunissait des jeunes de plusieurs quartiers dans un lieu donné, là on va directement aux pieds des immeubles dans les quartiers populaires. Cela peut paraître anodin, mais c'est en réalité très important si l'on veut toucher ce public souvent isolé et parfois très mal loti en termes d'infrastructures sportives. Autre élément essentiel : l'omnisports. Marseille est la capitale du football, tout le monde y joue et c'est pourquoi nous avons lancé Cité Foot à la fin des années 1990. Pour Cité Tour, en revanche, on a voulu proposer un maximum d'activités physiques et sportives aux minots pour leur faire découvrir quelque chose de différent et pour que chacun y trouve son compte.»

Développer la vie sportive dans les quartiers

Retour à la Busserine et l'ambiance est toujours à la fête ! Les enfants et adolescent-es (dont une partie était déjà présente le matin à l'occasion d'un tournoi de football spécialement organisé pour l'occasion et auquel ont participé 200 jeunes footballeurs) poursuivent leurs parcours sportifs. Premier arrêt au stand de boxe anglaise qui, pour l'instant, est un de ceux les plus prisés. Sur le ring gonflable, deux animateurs d'une asso du coin (Boxing Club Rap & Boxe 13) s'occupent de quatre garçons d'une dizaine d'années en leur apprenant d'abord les techniques de base («On tient sa garde, on tient toujours sa garde !») puis en proposant un petit combat avec des protections pour finir. Les gestes sont hésitants et on ressent une légère appréhension, mais les boxeurs en herbe s'amuse fort et les ami-es et parents n'hésitent pas à dégainer les téléphones portables pour filmer leurs exploits. Pendant que les quelques autres minots du même âge (dont deux filles et elles sont nombreuses au stade ce samedi !) qui attendent leur tour s'impatientent un peu («C'est bon ? C'est à nous ?») et chahutent gentiment, on rencontre Richard Miron, maire-adjoint aux sports de la ville de Marseille, qui tient à saluer le «caractère indispensable de ces Cité Tour pour développer la vie sportive dans les quartiers» et la «motivation du comité FSGT des Bouches-du-Rhône et de ses partenaires du jour».

Dans le gymnase du stade Hamada Jambay, les quatre mastards, du Club Marseille Nord, qui s'occupent de l'atelier basket s'efforcent, par tous les moyens possibles, d'aider un bout'chou à marquer un panier. Ce qui ne manque pas de faire rire le public. Parmi les 7/8 enfants ou ados (une majorité de garçons) qui attendent pour tirer s'en trouve un vêtu du maillot de football du club hôte de ce Cité Tour. Son père, qui l'accompagne, chercherait-il à l'éloigner des terrains en herbe pour le

BÉNÉVOLES

Habib Assaguiri, enthousiaste

La journée se termine au stade Hamada Jambay de la Busserine, mais sur la pelouse un jeune homme continue d'animer l'atelier tir à l'arc pour enfants avec un enthousiasme pas commun. Âgé de 23 ans, issu du quartier Félix-Pyat (3^e arr. de Marseille), l'un des plus pauvres de l'Hexagone, Habib Assaguiri fait partie des nombreux bénévoles de la FSGT 13 qui permettent le bon déroulement des «Cité Tour» qu'elle organise. «J'ai connu le comité il y a quatre ou cinq ans au moment de passer mon Bafa [Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur]», se souvient-t-il. «Cela sert super bien passé et ça m'a donné envie de travailler dans ce domaine. Alors j'ai enchaîné avec un CQP [Certificat de qualification professionnelle] et là je suis actuellement en stage, en partie à la FSGT, dans le cadre d'un BPJeps [Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport], en charge du développement de l'escalade.»

Ce samedi, Habib n'est pas là dans le cadre de sa formation, mais seulement en tant que bénévole. «À la FSGT, j'ai rencontré des personnes formidables qui m'ont beaucoup apporté et c'est en faisant du bénévolat à des événements comme Cité Tour que je peux à mon tour donner un coup de main aux plus jeunes», explique cet amateur de sport de combats. «Je viens aussi parce que dans cette Fédération, ce sont des gens qui travaillent pour développer le sport pour tous, un sport populaire qui s'adresse à tous les publics et pas qu'aux riches. C'est quelque chose qui me correspond.» # AA

crissement des parquets ? «Jamais, le foot, ça rapportera beaucoup plus d'argent plus tard !» répond-t-il, hilare. «Plus sérieusement, je l'ai amené ici afin qu'il voit qu'il n'y a pas que le football dans la vie et qu'il trouve peut-être un second sport à faire.»

Le dojo du complexe accueille lui les activités gymniques et motrices géré par le Centre social L'Agora et qui séduit surtout les plus petit-es. En majorité des filles, ils et elles sont une douzaine à s'éclater en réalisant sauts, galipettes, roulade, grimpe... en relais sur des parcours composés d'obstacles ; le tout sous l'œil attentif de quelques jeunes en formation Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) au sein de la FSGT 13 et venu-es à ce Cité Tour pour observer. À la recherche d'une activité sportive à faire pour l'année prochaine, une gamine a peut-être déniché son bonheur puisqu'elle assure que «c'est ce qu'elle a préféré de

En juillet 2017, une équipe de télévision France 3 Paca s'était rendue au Cité Tour à la Castellane pour y réaliser [un reportage](#) auprès des 150 enfants et adolescent-es qui étaient présent-es...



Depuis le lancement du programme Cité Tour en 2017, ceux sont 21 étapes qui ont eu lieu dans Marseille, permettant ainsi de toucher au total plus de 8000 enfant·es et adolescent·es des quartiers populaires.



tout l'après-midi». Sa maman est «ravie que (sa) fille ait pu découvrir tant de pratiques sportives gratuitement car on n'aurait pas pu se le permettre si cela avait été payant» tandis qu'à l'extérieur, une grand-mère cherche à savoir qui il faut contacter pour inscrire son petit-fils dans un club de vélo.

S'amuser entre potes et profiter

Au courant de l'événement grâce aux affiches placardées à l'école, au Centre social ou dans les locaux de l'AS Busserine, nombre des enfant·es et adolescent·es sur le site sont avant tout présent·es pour de passer une bonne journée entre ami·es ou en famille. Croisés alors qu'ils sont en train de regarder leurs copines faire des paniers de basket, Mehdi et Amadou, 12 ans, respectivement licenciés dans un club de handball et de football des environs, expliquent ainsi qu'ils «sont là aujourd'hui pour s'amuser entre potes et profiter». Même son de cloches pour deux fillettes rencontrées un peu plus tard qui ont adoré découvrir de l'escrime et du roller, mais qui ne souhaitent pas forcément prendre une licence en club la saison prochaine.

Un constat qui n'inquiète pas du tout la FSGT 13 comme

l'indique Patrick Martinez au moment où se lance un énorme compétition amicale de danse hip-hop : «À chaque étape nous avons des jeunes qui s'inscrivent dans nos associations après avoir découvert ce qu'elles proposaient et ça nous satisfait, mais ce n'est pas la priorité de Cité Tour. Notre priorité, c'est déjà de faire bouger les jeunes et notamment les filles (ce qu'on arrive d'ailleurs à bien faire puisqu'elles représentent en moyenne 40% de nos inscrits) et de créer des interactions sociales dans ces quartiers qui font davantage la une des médias pour des faits divers... C'est d'ailleurs pour cela que les clubs locaux avec qui on travaille sur ces événements ne sont pas forcément FSGT.»

Ce qui n'empêche pas d'avoir de belles surprises à ce niveau là. Exemple avec le Boxing Club Rap & Boxe 13 qui s'occupe de l'atelier boxe anglaise et qui est venu aujourd'hui après avoir été contacté via le Centre social. «Notre club de sport sports de combat a été créé à la Busserine en 2003 et c'était donc logique qu'on soit présent aujourd'hui», explique Slim Safriouine, son président. «Nous ne sommes pas à la FSGT à l'heure actuelle, mais depuis qu'on a vu ce qu'ils font pour nos quartiers ça nous a donné vraiment envie de nous affilier et on le fera sûrement l'année prochaine. Leur mentalité se rapproche énormément de la nôtre.»

Et dans les quartiers dans lesquels les activités physiques et sportives manquent, le comité des Bouches-du-Rhône «propose un processus d'accompagnement via ses clubs pour en créer et les rendre pérenne», assure Jérôme Peyric. «Exemple, dans le quartier de la Castellane où le club de football local propose maintenant du judo tous les mercredis matins, avec l'aide d'une asso de judo FSGT, depuis qu'on y a organisé un Cité Tour.»

À la Busserine, l'édition du jour touche enfin à sa fin. À voir les sourires sur tous les visages des 250 jeunes participant·es, on ne peut que constater le joli succès de cette première étape de Cité Tour pour 2019 et s'attendre à ce que les suivantes (prévues au Frais-Valon et à la Castellane les 6 et 10 avril prochains) seront tout aussi réussies. À noter que cette saison, la FSGT 13 espère s'exporter hors de Marseille et mettre en place des manifestations similaires dans le reste des Bouches-du-Rhône (des manifestations sont déjà envisagées à Port-de-Bouc, Châteauneuf-les-Martigues ou Gardanne). Histoire de rendre le sport accessible à toutes, mais aussi partout ! #

photo : Aurélien Saujat

LA FSGT 13...

... multiplie les initiatives !

Organisant une dizaine d'étapes de «Cité Tour» chaque saison, le comité FSGT des Bouches-du-Rhône est loin de se limiter à cela en termes d'initiatives populaires... En collaboration avec la mairie de Marseille, elle pilote depuis quatre saisons le projet «Sport-santé seniors» qui permet à des centaines de seniors de réaliser chaque semaine des activités physiques et sportives gratuites et adaptées dans les parcs de la ville. La saison passée, elle a également porté deux grandes manifestations : «Festi'Sport» et la «Fête du sport», pour faire découvrir gratuitement des pratiques sportives aux jeunes et moins jeunes bucco-rhodaniens. Mené par une centaine d'animateurs/rices dans 30 disciplines sportives, le premier avait réuni 3000 participants et participantes le 8 mai, à Châteauneuf-les-Martigues (sa seconde édition se tiendra, cette année, même lieux même date) tandis que 2000 personnes s'étaient rendu·es au second le 22 septembre à Marseille et un beau [reportage vidéo](#) du journal local *La Marseillaise* en témoignage. Sans oublier, depuis 2016, les opérations «J'apprends à nager» (organisées aux côtés de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) à la piscine du quartier nord La Castellane bénéficiant à plus d'une centaine de minots chaque été. Et, compte tenu du succès (et de la demande : deux tiers des enfant·es des quartiers nord entrant en 6^e ne savent pas nager), en plus de la session estivale, la prochaine devrait se tenir au printemps, du 8 au 19 avril. # AA



Il n'aime pas les fleurs et les compliments trop flatteurs, mais puisque la prochaine Assemblée générale de la FSGT aura lieu à côté de chez lui et qu'il y est particulièrement investi, il était compliqué de ne pas profiter de l'occasion pour réaliser le portrait de Jean-Noël Béguier, le président du comité FSGT des Deux-Sèvres. Un homme plein d'engagements et véritablement amoureux du sport populaire. # Par Antoine Aubry

Jean-Noël Béguier, FSGT Deux-Sèvres L'ESPRIT FSGT AU CŒUR



Cette année, l'Assemblée générale de la FSGT se déroulera fin mars à La Palmyre, en Charente-Maritime. Parmi les nombreuses chevilles ouvrières qui permettront sa bonne tenue s'en trouve une particulièrement investie : Jean-Noël Béguier. Président du comité départemental des Deux-Sèvres, Jean-Noël (69 ans) fait partie de ces bénévoles qui forment le cœur de la FSGT. Bien qu'il n'y soit arrivé que tardivement...

Cheminot, aujourd'hui à la retraite, Jean-Noël entre à la SNCF dès son 16^e printemps. Celui qui est papa de deux enfants et déjà quatre fois grand-père navigue plusieurs années dans la région au gré de ses affectations avant de se poser définitivement à Thouars, dans les Deux-Sèvres, en 1975. C'est dans cette commune que «Jean-nono» adhère au Club sportif cheminots thouarsais, une structure affiliée à l'Union sportive des cheminots de France (USCF), et y fait du football, du judo et du tennis de table. En plus du travail et de son engagement syndical à la CGT (où il est toujours !), Jean-Noël Béguier s'implique à fond dans la vie de son association et de l'Union. «Un véritable métier à plein temps à ses yeux», confirme Cyril, son fils.

Et la FSGT dans tout cela ? «J'en entendais régulièrement parler, mais il n'y en avait pas trop dans la région à cette époque», répond-t-il. Plus pour longtemps... Dans le cadre d'un partenariat signé avec l'USCF, la Fédération réalise, début 2010, une présentation lors d'une assemblée de l'USCF zone Atlantique. Intrigué, Jean-Noël contacte le domaine des comités de la Fédé et le courant passe extrêmement bien. Son club rejoint la FSGT à la rentrée suivante et lui en profite pour créer le comité départemental des Deux-Sèvres. «C'était rapide, mais je pense que j'étais génétiquement fait pour être dans cette fédération», assure-t-il. «J'ai trouvé dans la FSGT quelque chose que je cherchais vraiment. Du sport compétitif, mais convivial et solidaire, où l'on se bagarre pour une médaille plutôt que pour un chèque...»

Un comme lui dans chaque comité

Bien décidé à développer cette vision sportive dans le département, Jean-Noël Béguier s'active sur divers fronts. En 2015, il convainc, par exemple, le PPC Parthenay, un club de tennis de table nouvellement arrivé dans la Fédération d'accueillir les championnats de France FSGT vétérans de la discipline avec son aide. Cette manifestation fut un gros succès et Jean-Noël avait impressionné les membres de la Commission fédérale de l'activité, à l'instar de Gilbert Elles : «C'est un organisateur né et, avec lui, rien n'est un problème.

Je crois sincèrement qu'il en faudrait un comme cela dans chaque comité pour bousculer l'immobilisme que l'on rencontre parfois au sein de la Fédération.» Et pour bousculer, il bouscule ! Dans un article paru dans ses pages en 2011, le journal local [La Nouvelle République](#) le définissait d'ailleurs comme une «grande gueule» avec un «peu de jus de Peppone et de Lino Ventura dans le moteur» et un «verbe à la Coluche»...

Un franc-parler qui ne doit pas faire passer son investissement sans faille pour le sport populaire au second plan car c'est notamment cela qui a permis à la FSGT 79 de multiplier ses effectifs par dix en l'espace de trois ans, passant d'une centaine de licencié-es à plus de 1000 dont plusieurs centaines issues de clubs d'arts martiaux et de sports de combat de Charente-Maritime où il n'y a pas de comité FSGT. «Concernant leur venue, tout est parti d'une asso omnisport de la ville de Saintes qui



cherchait une fédération», se souvient Jean-Noël Béguier. «Je n'ai pas hésité à prendre mon véhicule pour aller les voir et leur présenter la FSGT. Ils ont beaucoup apprécié, ils se retrouvaient dans notre état d'esprit et se sont finalement affiliés. Cela a rapidement eu un effet boule de neige avec d'autres clubs des environs.»

«Il cherchera toujours à développer cet esprit FSGT qu'il a, au final, toujours eu au fond de lui.»

La voiture, Jean-Noël continue à l'utiliser deux ou trois jours chaque mois afin d'aller prendre le pouls des associations sur le terrain ou en rencontrer toujours de nouvelles quand il ne profite pas d'un fédéral de tennis de table pour fêter ses 45 ans de mariage avec son épouse... «La vie associative, c'est toute sa vie» témoigne pour conclure son fils Cyril. «Il cherchera toujours à développer cet esprit FSGT qu'il a, au final, toujours eu au fond de lui.» #

AG FSGT 2019

LE SPORT EST UN DROIT, PAS UNE MARCHANDISE !

À la veille de la mise en place de l'Agence nationale du sport et sur fond d'incertitudes sur la place accordée au sport associatif fédéré, se tiendra l'AG de la FSGT à la Palmyre (17) du 29 au 31 mars 2019. En appui sur le fil rouge «revendiquer, fédérer, construire», près de 180 participant·es attendu·es de toute la France se donnent rendez-vous pour s'informer, débattre et proposer. # Par Emmanuelle Bonnet Oulaldj



À un an de l'Assemblée générale électorale de la FSGT qui se tiendra à la Napoule, dans les Alpes-Maritimes, les bénévoles de la Ligue Nouvelle-Aquitaine, des comités de Gironde, des Deux-Sèvres et des clubs de la Charente, ainsi que l'équipe du siège fédéral, mettent les petits plats dans les grands pour accueillir au mieux les militant·es FSGT des comités et des activités dans le centre Touristra de la Palmyre, du 29 au 31 mars. À n'en pas douter, une Assemblée générale qui démontrera que le sport associatif est bien plus qu'une marchandise.

Revendiquer un véritable service public du sport

Une Agence nationale du sport verra le jour le 2 avril [lire notre dossier central]. Dès le début des travaux sur la nouvelle gouvernance du sport, la FSGT était favorable à une gouvernance plus partagée du sport,

notamment pour repenser un ministère des Sports au plus près des besoins de la population, une véritable co-construction des politiques publiques avec, par exemple, un Conseil national des sports ⁽¹⁾ renforcé et décliné à l'échelle locale. Pourtant, c'est tout le contraire qui s'organise. À l'image d'autres secteurs tels que les Universités ou la santé, la création de cette Agence traduit un net désengagement de l'État : baisse du budget et suppression du nombre de fonctionnaires. Si elles sont désormais associées à la gouvernance, les collectivités territoriales devront elles-mêmes financer les conférences territoriales. Les fédérations assumeront, pour certaines dès 2019 et les autres à partir de 2020, la répartition auprès de leurs comités et clubs des crédits qui abondaient jusqu'à présent le CNDS ⁽²⁾ et dont la répartition était décidée au niveau territorial. À l'occasion d'un «gros débat du sport populaire», l'AG aura pour objectif de compléter les revendications de la FSGT en matière de service public du sport. Les travaux devront également permettre de s'accorder sur une démarche et un calendrier relatifs à la répartition des anciens crédits du CNDS, au service d'une stratégie commune de développement.

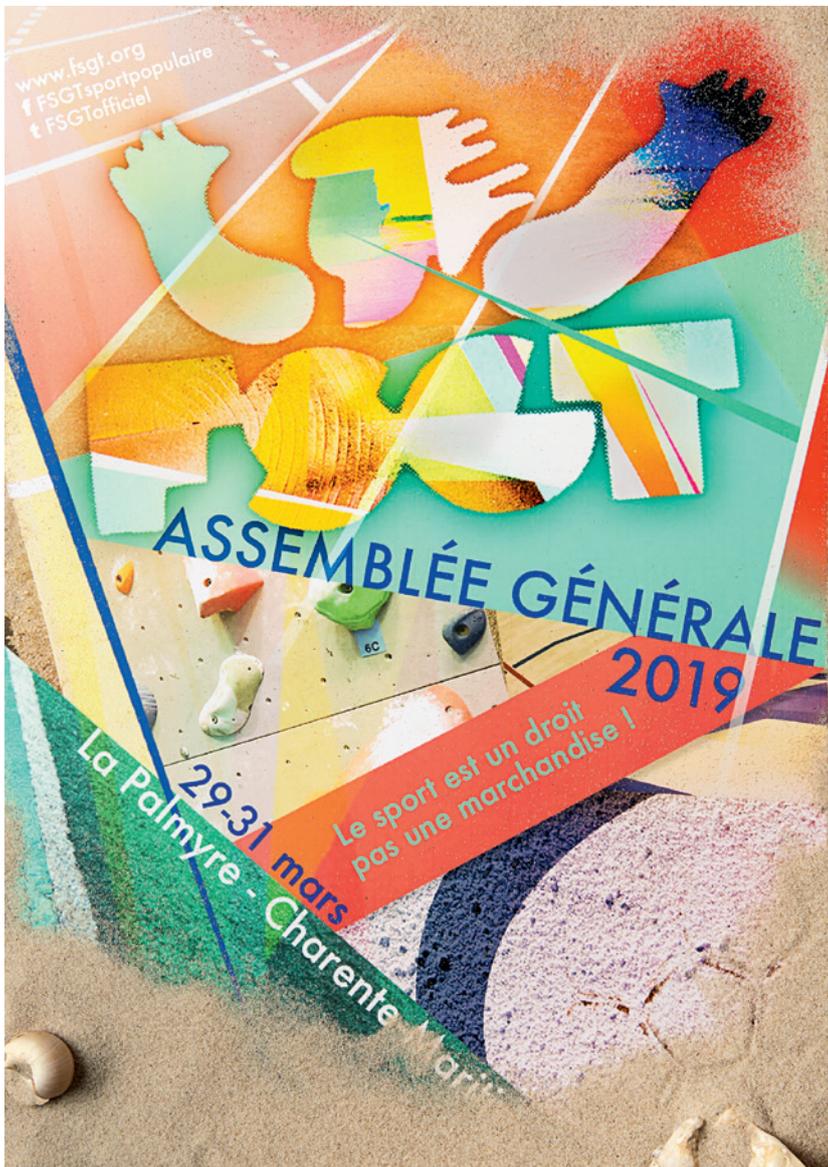
Fédérer au service des besoins et réalités des territoires

Dans ce contexte de transformation du modèle sportif français, la tentation de la division est menaçante. Moins de financements publics, nationaux ou territoriaux, directement perçus par les comités et clubs, suppression des emplois aidés, baisse des ressources propres : un grand nombre de structures, en particulier celles qui emploient des salarié·es sont en difficulté, notamment financière. La responsabilité de chacun et chacune doit prévaloir pour faire fédération et chercher la cohésion, la coopération et des pistes communes de solution. C'est en ce sens et en prévision de ce risque de crise que l'AG 2017 a décidé de repenser la fédération pour augmenter le nombre d'espaces de travail communs et renforcer le lien permanent entre les structures. C'est tout le sens de la création des Espaces fédéraux territoriaux (EFT). Si leur impulsion est pour le moment timide, elle n'est pas moins intéressante à analyser en Ile-de-France [lire «EFT en Ile-de-France, quel bilan de leur mise en œuvre ?», *Sport et plein air*, février 2019] pour réfléchir ensemble et avec les acteurs et actrices concerné·es à l'adaptation des contenus FSGT aux besoins des pratiquant·es.

BILAN D'ACTIVITÉ

Une vie institutionnelle très riche

De mémoire de vie institutionnelle fédérale, rarement le calendrier n'a été aussi bien rempli depuis la rentrée 2018/2019 : un séminaire fédéral de capitalisation croisant expériences FSGT en France et à l'international ; une formation inédite «Ça va la forme» relative au sport sur ordonnance pour valoriser l'approche associative à celle du tout médical ; un séminaire «petite enfance» inscrit désormais dans la durée et dans l'accompagnement à la création de sections ou clubs FSGT 0-2 et 2-5 ans, en partenariat avec des structures municipales ou associatives ; un séminaire inédit sur les activités adultes et seniors pour mieux comprendre les enjeux d'une pratique tout au long de la vie et d'une formation à l'animation bénévole ; un travail inter-activités pour renforcer la dimension omnisport du projet FSGT ; une assemblée des comités pour rappeler l'enjeu de solidarité, de résistance pour faire reconnaître les fédérations affinitaires et multisports ; une Assemblée nationale des activités gymniques pour penser avec les clubs des contenus et calendriers adaptés aux besoins de leurs adhérent·es ; etc. Autre fait significatif de l'activité FSGT cette saison, l'obtention de l'habilitation nationale Bafa [lire p.12]. Le développement de la plateforme numérique Claroline [lire l'encadré page ci-contre], tout comme une meilleure utilisation des réseaux sociaux ([Facebook](#), [Twitter](#)) a permis à la FSGT de mieux communiquer et faire vivre son réseau interne en 2018/2019. L'activité internationale n'est pas en reste avec une diversification de plus en plus importante et le renouvellement de la confiance accordée par l'Agence française de développement au projet FSGT en Palestine. # EBO



À deux mois de l'AG 2019, une centaine d'inscrit-es (et 12 bénévoles/comité d'organisation) dont :
 40 femmes, 70 hommes issu-es
 de 23 régions ou départements différents,
 de 10 CFA : judo, vélo, athlétisme, gym,
 randonnée, natation, pétanque, tennis,
 tennis de table, volley-ball,
 ainsi que du chantier «éducation à la santé pour tous et toutes» et du collectif fédéral enfance.

OUTILS PRÉPARATOIRES

Plateforme numérique et rencontres en région

Depuis plus d'un an, le domaine fédéral de la formation a mis en place une plateforme numérique : fsgt.claroline.com. Initialement pensée pour mieux partager les outils concernant les brevets fédéraux, cette plateforme a été utilisée en 2018 comme support de formation en ligne et à distance, en complément d'une formation en présentiel «Santé - Ça va la forme». Une nouvelle étape est franchie pour cette Assemblée générale et pourra augurer d'une utilisation nouvelle de cet outil innovant : cette plateforme comprend, en effet, un module de préparation à l'AG, qui vient en complément des rencontres préparatoires à l'AG organisées, comme chaque année, dans l'ensemble des régions. Connectez-vous ! # EBO

Les rencontres organisées en région dans le cadre de la préparation de l'AG attestent, une fois encore, de ce besoin de transversalité, de partage des expériences et de mutualisation des savoir-faire. Les comités plaident pour le renforcement de deux dimensions fédérales : la mise en place d'un pôle ressources permettant, notamment sur les plans juridique et de la communication, de renforcer le soutien aux structures locales, ainsi que la mise en place d'un lien (forces humaines notamment) plus permanent entre le siège fédéral mais également les Commissions fédérales d'activités (CFA) pour soutenir le développement local, tant sur le terrain de la vie associative que des activités.

Construire un projet omnisport innovant

La stratégie de développement sera au cœur des travaux, en appui sur deux dimensions spécifiques et essentielles au projet et aux valeurs de la FSGT dans la durée. Tout d'abord, la question des épreuves et rassemblements fédéraux pour continuer à innover dans un domaine qui fait partie de l'ADN de la FSGT : «tous les sports pour toutes et tous, au meilleur niveau pour chacun-e», autrement dit organiser des compétitions ou des rassemblements non compétitifs accessibles au plus grand nombre, dès le plus jeune âge et pour tous les niveaux de pratique. Dans nombre d'activités, des innovations

ne cessent de voir le jour pour faire de ces temps des rendez-vous plus festifs et familiaux, où la compétition, le progrès, le dépassement de soi et la rencontre humaine restent de mise. Dans un contexte où nos fédérations affinitaires et multisports pourraient «insidieusement» être cantonnées aux pratiques de loisirs non compétitives, il est essentiel de nous mobiliser pour convaincre que le droit au sport pour tous et toutes, c'est aussi le droit à la compétition. Autre pilier de la vie associative et sportive, la formation. Entre nouveaux besoins liés à une professionnalisation au service du bénévolat et de la vie associative et enjeux de formation des dirigeants ou animateurs et animatrice.s de la vie associative, le défi est colossal mais ô combien important pour la pérennité de la fédération.

Rendez-vous les 29, 30 et 31 mars prochains pour attester, une fois encore, de la capacité de la FSGT à s'unir pour faire toujours mieux et plus fédération. C'est de notre pérennité, et de celle d'un certain modèle du sport associatif fédéré, dont il est question. #

(1) *Le CNS est une instance de concertation associant à l'échelle nationale l'ensemble des acteurs concernés par le sport et offrant une large place au mouvement sportif et associatif fédéré.*

(2) *Le Centre national pour le développement du sport a été créé pour soutenir le «sport pour tous les publics» et les «territoires carencés», via des prélèvements sur les paris sportifs et les droits TV des retransmissions sportives. Lire page Juridique.*

Un magazine inédit de FRANCE TV SUR LA FSGT

En partenariat avec le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), France Télévision a diffusé dimanche 17 février sur France Ô à 19h10 un magazine inédit sur la FSGT, dans le cadre d'une série «Esprit bleu» dédiée à une trentaine de fédérations sportives, olympiques et non olympiques, unisport et multisports. Bénévolat, émancipation, vie associative, innovations, mixité, formation, international, santé, éducation, pratiques compétitives et non-compétitives, performance, loisirs, aventure collective... les activités physiques et sportives pour toutes et tous, tout au long de la vie, autant de valeurs de la FSGT, sont le fil rouge de ce magazine de 26 minutes. Tourné en grande partie à Marseille, à la découverte de la FSGT notamment autour d'une famille de dirigeant·es, pratiquant·es, animateurs et animatrices, militant·es de longue date de la fédération au sein de leur club l'AIL Blancarde. Mais aussi des championnats de France FSGT de natation à Villiers-le-Bel (95) où Florine, qui bat son propre record, explique en quoi la FSGT lui permet de s'épanouir pour donner son meilleur niveau. Ce magazine est en accès libre jusqu'au 17 mars sur le site Internet de France TV sport (sport.francetvinfo.fr) puis du CNOSF (franceolympique.com) et de la FSGT (fsgt.org > vidéo). La FSGT peut se féliciter de cette opportunité unique permettant de médiatiser le sport associatif et fédéré dans sa diversité. # Emmanuelle Bonnet Oulaldj

RENCONTRE FSGT OCCITANIE-CATALUNYA : une nouvelle coopération en vue

À quelques mois des prochains Jeux sportifs mondiaux de la CSIT (Confédération sportive internationale travailliste et amateur), organisés du 2 au 7 juillet, à Tortosa, en Espagne, le comité régional Occitanie, qui y représentera la FSGT avec une délégation d'une centaine de sportifs et sportives, s'engage dans une coopération à plus long terme avec l'Union des conseils sportifs de Catalogne (Ucec). Hôte des JSM 2019, l'Ucec coorganise avec les municipalités - au sein de Conseils sportifs - le sport pour tous en Catalogne, avant tout loisir, même si les pratiques compétitives existent. Une première rencontre a ainsi eu lieu ce jeudi 17 janvier à Alénia (Pyrénées-Orientales) entre la région et l'union catalane. «L'esprit "sport pour tous" est le même au sein de nos deux fédérations», se félicitera la FSGT Occitanie, «développer le sport des enfants, des adultes, les pratiques innovantes, familiales, la mixité, avec le souci de permettre la pratique de toutes et tous et en proposant une pratique différente

de celle des fédérations délégataires, sont autant de convergences.» Les Conseils sportifs assurant également la formation de formateurs et formatrices bénévoles, via leurs professionnel·les dans un environnement où les seules formations existantes, coûteuses et dispensées par les fédérations «officielles», ne sont pas accessibles pour les petites structures, les représentants de l'Ucec se sont montrés intéressés par l'expérience de la FSGT. Et, notamment, par le système de reconnaissance de l'expérience des animateurs et animatrices et leur formation, dans la perspective de développer l'encadrement bénévole. Une démarche inscrite dans les liens noués entre la FSGT et l'Ucec depuis 2017 et dont la déclinaison bilatérale à un niveau régional est à saluer. La position de comité transfrontalier est un atout et un exemple sans doute à développer telle la Ligue Paca avec la ligue piémontaise de l'Uisp ou, il y a quelques années, la FSGT Nord avec ses homologues travaillistes belges de l'AFSTB notamment. # LR



HOMMAGE À YVES PAPELIER, médecin fédéral de 2006 à 2015

En cette fin d'année 2018, le 30 décembre, Yves Papelier, médecin fédéral de la FSGT de 2006 à 2015 nous a quitté. Membre de la commission ski d'Ile-de-France, via le Ski club de Choisy-le-Roi (94), Yves a accepté de devenir notre médecin fédéral et de nous représenter au sein de la commission médicale du CNOSF (Comité national olympique et sportif français). Il a su parfaitement assumer son rôle en mettant à notre disposition ses connaissances ; de professeur d'EPS, métier qu'il exerçait avant de reprendre ses études et de devenir médecin du sport et chercheur à l'université d'Orsay... mais également ses compétences. Yves avait la volonté que les connaissances n'appartiennent pas au seul secteur scientifique mais qu'elles soient accessibles au plus grand nombre, des éducateurs et éducatrices, des pratiquant·es du sport et surtout du sport pour tous, qu'il avait découvert dès son plus jeune âge sur les bords de la Marne à Champigny...

Tout cela pour accompagner, dans la prévention et la formation, nos différentes commissions d'activités. Activités qu'il connaissait si bien en ayant lui-même pratiqué le judo, le ski, la natation, la plongée, la planche à voile, le triathlon... sans compter son goût pour comprendre et expliquer les mécanismes pédagogiques, physiques, anatomiques, physiologiques de toutes les autres disciplines [il contribuait également aux pages Santé de *Sport et plein air*] et se positionner avec passion sur les commotions cérébrales au rugby ou encore sur l'hyperlaxité du danseur... Il a également été un acteur clé de la création du chantier fédéral «éducation à la santé pour toutes et tous». Malgré la maladie, Yves avait manifesté le souhait de rester impliqué en qualité de conseil, laissant une empreinte indélébile sur la politique sport-santé de la FSGT aujourd'hui et pour les années à venir. # Anne-Laure Goulfert

entre expectation et méfiance

NOUVELLE AGENCE NATIONALE DU SPORT

qu'en est-il ?

Ce fut un long feuilleton. Sinon un film dont la sortie fut sans cesse reportée, avec ses trailers, ses rumeurs, ses spoilers. Il était surtout difficile d'avoir des informations exactes et précises. Nous avons régulièrement contacté le service de presse du ministère des Sports ainsi que le CNDS (Centre national pour le développement du sport) qui ont, plus que souvent, botté en touche. Cependant, il est désormais possible d'y voir un peu plus clair. Tout d'abord parce que, autant du côté de la loi de finances que de la première réunion de préfiguration la future Agence, dont l'AG constituante se tiendra le 2 avril, des jalons assez nets ont été posés. En outre, malgré tout, un certain nombre de «off» que nous avons pu recueillir, nous permettent aussi de savoir un peu plus ce qui va se passer.

Cela na fait aucun doute, l'Agence du sport va redistribuer la donne, notamment en terme de financements publics. Le CNOSF (Comité national olympique et sportif français) y voit un progrès dans le sens de la cogestion, et les collectivités territoriales se sentent enfin associées⁽¹⁾. Roxana Maracineanu, ministre des Sports, lors de ses vœux le 24 janvier à la Maison du sport français, a assuré, que le but était désormais de «mieux faire ensemble» : «l'ADN de notre nouveau modèle doit intégrer la participation et la concertation. (...) Nous devons maintenir des politiques sportives dans notre société : des politiques co-construites, porteuses de valeurs, exigeantes et évaluées.»

Cela dit, l'État, s'il instaure officiellement une gestion collégiale avec l'Agence, n'abandonne pas toutes ses prérogatives, ni sa prééminence dans la haute performance, loin de là, et certainement pas ses vieilles habitudes. Le magazine Acteurs du sport, de Patrick Bayeux, pourtant un des fervents inspirateurs de cette nouvelle gouvernance, en tant que co-rédacteur du rapport sur la «nouvelle gouvernance», a observé avec désillusion des décisions comme le maintien d'une

L'Agence du sport va donc être officiellement lancée le 2 avril prochain. Avec certes un mois de retard. Mais la machine est bel et bien en branle. Beaucoup de choses vont changer, car il ne s'agit pas d'une simple réformatte de façade. Elle s'inscrit dans une évolution lourde souvent décrite ici, en constituant une nouvelle étape dans le processus de désengagement de l'État et de libéralisation des politiques publiques du sport. Une transformation dont il faut analyser les conséquences concrètes pour la FSGT et ses clubs...



majorité de l'État à 60 % pour la haute performance ou encore le lancement de l'expérimentation du programme «confiance et sport», école le matin, sport l'après-midi, décidé, sans concertation, entre ministres concernées. «Avec la nouvelle gouvernance du sport, dont l'installation du comité de préfiguration de l'Agence nationale du sport aura lieu mercredi après-midi on pensait que ce type de décision unilatérale ne serait plus possible ?» (Acteurs du sport, 12/02/2019).

L'heure des désillusions ?

De son côté, le CNOSF a plutôt mal vécu la proposition de loi déposée par deux députées de la

Ce dossier est illustré par des extraits du reportage de l'émission «Esprit bleu» diffusé par France TV sur la FSGT [lire page ci-contre].





majorité – Aude Amadou et Pierre-Alain Raphan – «visant à améliorer le partage d'informations et de moyens au sein des organes déconcentrés des fédérations sportives» qui préconise notamment un nombre limité de mandats pour les présidentes ou encore d'écrire dans les statuts le mode de calcul du financement des organismes régionaux et départementaux. Denis Masseglia, son président, s'y est farouchement opposé : «C'est une initiative intempestive. Cette proposition n'a jamais été discutée par personne et elle jette un trouble dans le climat actuel d'installation d'une nouvelle gouvernance. On s'est déjà attaqué à la tâche sans avoir besoin d'un texte législatif» (*L'Équipe*, 8/02/2019). Cependant, cette impression d'improvisation, parfois de cacophonie, ne doit pas tromper. L'Agence va bel et bien structurer la nouvelle organisation du sport français. Si 2019 sera sûrement une année de transition, avec le maintien partiel du CNDS par exemple [lire page Juridique]

– qui doit disparaître au profit des finances de ladite agence – un nouveau mode de fonctionnement va être instauré, au service d'une vision politique du sport à l'aune d'une libéralisation tous azimuts telle que décryptée dans notre dossier «Libér[ali\$]er le sport pour tous, l'heure des choix», paru en octobre dernier⁽²⁾. Nous pouvons d'ores et déjà vous fournir des éléments précis et les grandes lignes directrices. Sortez les crayons, fini le cours magistral, c'est l'heure des travaux pratiques ! #NK

(1) Cette co-gestion, au sein de l'Agence du Sport, se traduira au niveau national par une répartition des voix décisionnaires entre l'État, le mouvement sportif et les collectivités territoriales (30 % des sièges chacun) et 10 % au «monde économique» (représentants des entreprises ou entreprises-salariées, reste à être défini).

(2) Retrouvez ce dossier en ligne sur fsgt.org > Revue et publications > Sport et plein air > Nos dossiers.

UNE NOUVELLE AGENCE NATIONALE du sport pour quoi faire ?

L'Agence nationale du sport sera donc créée le 2 avril prochain à l'occasion d'une assemblée générale constitutive. Présidée par Jean Castex, délégué interministériel aux Jeux olympiques et paralympiques (JOP) 2024, cette nouvelle structure, sous la forme juridique d'un GIP (Groupement d'intérêt public, lire l'encadré ci-contre) s'inscrit dans la réforme de la gouvernance du sport français engagée à l'occasion de l'obtention des JOP à Paris 2024. Il s'agissait de poursuivre un double objectif : accroître la récolte de médailles et développer le nombre de pratiquantes. Cette Agence fonctionnera, en principe, sur le modèle d'une gouvernance partagée où État, mouvement sportif et collectivités territoriales, et plus marginalement le monde économique, définissent ensemble les orientations et l'application des politiques publiques. Initialement concentrée sur la haute performance et la perspective olympique, reléguant aux seules collectivités territoriales le sport pour toutes et tous, la contribution unanime du mouvement sportif a permis de

faire évoluer son objet en y intégrant cette dimension essentielle, qui devra d'ailleurs s'appuyer en grande partie sur le système fédéral.

Au sein de l'agence, 30% des voix iront à l'État (dont ministères des Sports et de l'Éducation), 30% au mouvement sportif (dont un siège devrait être accordé aux fédérations affinitaires et multisports), 30% aux collectivités territoriales (Associations des maires de France, des départements et des régions) et 10% au monde économique (à ce sujet, si seul le Medef - Mouvement des entreprises de France - a pour le moment participé aux échanges, un syndicat de salariées devrait aussi être représenté). En revanche, dans le domaine spécifique de la haute performance, pour l'heure tel qu'inscrit dans les statuts, l'État s'est octroyé 60% des voix concernant les décisions en relevant spécifiquement, donc la majorité, preuve des limites de cette fameuse cogestion.

Analyse de la FSGT

La FSGT ne le nie pas. L'actuel modèle sportif français ne répond plus aux enjeux pour le plus grand nombre. Avec seulement 0,16 % du budget de l'État, le sport n'est pas reconnu en France comme une activité essentielle à l'être humain. La FSGT a remis en cause depuis longtemps les politiques ministérielles successives déconnectées de la vie des associations et des besoins profonds de la population. Le sport a souvent été instrumentalisé par les divers gouvernements, en particulier pour «enrichir» d'autres politiques publiques telles que la santé, l'éducation, la productivité au travail ou la recherche de la paix sociale, et limitant la prise en compte du sport en tant que tel, comme une activité humaine et culturelle. Le marché s'en est bien sûr, en outre, emparé, exploitant le culte des muscles, du paraître et du bien-être. Or, la FSGT considère que les activités physiques et sportives (APS) doivent être un

«L'une des forces de la FSGT est d'avoir réussi à créer des espaces de partage où le relais se prend naturellement entre les personnes qui s'impliquent et s'engagent bénévolement.»



ALEXANDRE CARIBONE
DIRECTEUR FSGT 13

droit, car elles sont essentielles, en tant que telles et si les contenus sont adaptés, à l'émancipation humaine. Dans ce cadre, les associations fédérées jouent pour la plupart un rôle essentiel : accès à un moindre coût et mutualisation du matériel, activité encadrée, progrès dans la relation aux autres, etc. Et c'est justement là où le bât blesse avec l'Agence du sport. Car cette dernière, comme la philosophie de la nouvelle gouvernance, pourrait s'inscrire dans une libéralisation de la pratique sportive. Dans les premiers projets de statuts, ni les mots «associations» ou «clubs» n'apparaissent. De manière unanime, le mouvement sportif a manifesté son opposition à une telle conception du développement des pratiques. Autre axe essentiel, la garantie que les fédérations affinitaires (*) et multisports soient représentées au sein de cette agence qui définira désormais les critères d'attribution des financements. Un travail commun de 14 fédérations concernées est mené depuis plus d'un an désormais, et devrait porter ses fruits dans les prochaines semaines. #EBO

(*) Distincte des fédérations délégataires unisport (souvent les FF) qui ont reçu délégation ministérielle pour notamment organiser les compétitions délivrant des titres nationaux en vue des qualifications aux compétitions internationales dont aux JO, les «affinitaires», multisports, se sont créées autour de liens d'affinité idéologique, culturelle, corporatiste... (FSGT, FSCF, Ufolep...), elles ont agrément ministériel pour développer et démocratiser les activités physiques et sportives.

«La FSGT m'a permis de m'épanouir davantage et de revenir à un bon niveau en ayant des titres de championne de France [FSGT], cela m'a permis de reprendre confiance en moi.»

Qu'est-ce qu'un GIP ?

La nouvelle Agence nationale du sport sera créée sous forme d'un GIP, mais qu'entend-on derrière ce terme quasi cabalistique ? Un Groupement d'intérêt public (GIP) représente concrètement une personne morale (*) de droit public. Ce type de structure n'a cessé de se multiplier dans le sport, notamment pour l'organisation des grands événements. Ils sont en effet instaurés pour développer des coopérations – et notamment financières, en conjuguant crédits publics et privés – entre collectivités publiques et des partenaires privés, afin d'accomplir des objectifs d'intérêts publics. Avant la loi du 17 mai 2011, les GIP ne pouvaient être fondés qu'en appui explicite sur une loi en définissant par ailleurs les domaines définis et les buts poursuivis. Désormais, ils ne rencontrent qu'une seule limite ou contrainte : la poursuite d'activités d'intérêt général à but non lucratif (ce qui n'interdit pas des activités commerciales). Pour cette raison, il n'est donc nullement besoin d'une législation spécifique pour lancer l'Agence du sport. Les GIP relèvent néanmoins du contrôle de la Cour des comptes, pour ce qui est du niveau national. #NK

(*) Une personne morale est une entité, le plus souvent un groupement dotée de la personnalité juridique, et qui, à ce titre, a des droits et obligations (association, société, collectivités...). Une personne morale est donc un groupe de personnes physiques réunies pour accomplir quelque chose en commun. Source : dictionnaire-juridique.jurimodel.com



financement du sport le grand flou

C'est certainement l'un des grands enjeux de la nouvelle gouvernance :

comment et qui va distribuer l'argent public dans le sport ? Et en particulier la question du devenir du CNDS (Centre national de développement du sport) qui bénéficie des recettes provenant principalement de la Française des Jeux (FDJ) et de la taxe «Buffet» (1). Le retard pris dans la mise en œuvre de l'Agence du sport, dont le budget devrait tourner autour de 350 millions d'euros, a rebattu les cartes pour cette année. Si, à compter du 2 avril, le CNDS sera bien absorbé, avec son budget, par l'Agence du sport (qui recevra également une partie de celui du ministère éponyme), il continuera néanmoins son action en 2019 [lire page Juridique]. Il a tenu d'ailleurs son ultime conseil d'administration le 19 février. Le communiqué officiel qui a suivi permet de mieux se représenter la transition. Les décisions adoptées à l'unanimité «concernent l'emploi sportif, les équipements et le soutien aux associations sportives assurent une continuité d'engagement de l'État en faveur du sport dans les territoires pour un budget total de 160 millions d'euros en 2019».

Pour ce qui regarde directement les fédérations, deux options existent. Pour celles qui désirent commencer à anticiper le futur fonctionnement de l'Agence, avec une enveloppe prévisionnelle, «33,1 millions d'euros seront réservés aux clubs et structures déconcentrées affiliées à une fédération déjà dotée d'un Projet sportif fédéral [lire l'encadré page suivante] (...) qui devront déposer leur dossier de candidature avant le 1^{er} mars 2019 au CNDS». Un délai bien court qui laisse imaginer des négociations en amont avec certaines. Pour les autres, toujours inscrites dans l'ancien cadre du CNDS, c'est-à-dire «s'agissant des clubs, et structures déconcentrées des fédérations dont le Projet sportif fédéral ne sera finalisé que pour 2020, les financements seront, comme précédemment, répartis à hauteur de 24,1 millions d'euros par l'intermédiaire des délégués territoriaux au sein des services déconcentrés après examen lors d'une commission territoriale associant les différents acteurs.» En outre, les subventions directes du ministère des Sports, via la convention nationale d'objectifs, sont, a priori, préservées pour les fédérations, comme la direction nationale des

«Les enfants, on essaie, nous, de leur donner la valeur du sport qui est le partage, l'éducation, le respect.»

sports l'a confirmé à la FSGT début janvier 2019. Dans le cadre de l'Agence du sport, à partir de 2020, toutes les fédérations se verront attribuer une enveloppe globale, incluant les taxes qui abondaient jusqu'à présent le CNDS et la subvention du budget de l'État, à charge pour elles de la répartir auprès de leur comités et clubs en déclinaison du projet sportif fédéral.



Quelles leçons en tirer... ?

Pour l'essentiel, 2019 sera donc marquée par la continuité financière et la transition administrative. Les clubs et structures déconcentrées des fédérations devront encore déposer leurs dossiers auprès du CNDS [lire page Juridique], sauf celles tentées par l'expérimentation du nouveau système et reconnues en capacité de le faire (disposant notamment d'un Plan sportif fédéral décliné jusqu'au niveau local). Toutefois, ces nouvelles dispositions sont loin de faire l'unanimité. Si le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) y voit la responsabilisation des fédérations, d'autres, comme la FSGT, regrettent une

centralisation des financements au sein des fédérations et un désengagement de l'État qui confie aux fédérations un service jusqu'à présent assumé par des fonctionnaires dans les directions régionales [lire le point de vue de la députée Perrine Goulet, p.23].

D'un point de vue budgétaire, il s'agit bien d'une perte sèche de moyens, car les fédérations devront déployer des ressources humaines nouvelles. D'un point de vue démocratique surtout, cette réforme qui centralise le pouvoir de décision au niveau national s'inscrit à l'opposé d'une gouvernance partagée où les décisions en matière de financements publics d'État se prendraient au niveau local. Le type de fonctionnement des fédérations, plus ou moins présidentiel et vertical, revêtira une grande importance sur la distribution et l'utilisation de ces fonds. Enfin, les fédérations seront également les premières à subir les mécontentements de clubs et comités qui verront les subventions baisser au profit d'autres clubs qui n'émarquaient pas auprès du CNDS.

Dans ce cadre, les inquiétudes sur le maintien de l'engagement financier de l'État se renforcent. Ainsi, la situation des Conseillers techniques sportifs ⁽²⁾ reste toujours en suspens et leur transfert envisagé auprès des fédérations est évoqué par le ministère des Sports sans en définir les conditions ni pour les fédérations ni pour les CTS, qui ont le statut de fonctionnaire. Un récent rapport de l'Inspection générale de la jeunesse et des sports (IGJS), a pointé les risques d'une telle politique pour la préparation olympique et le développement du sport en France. La Fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture (Ferc) CGT avait aussi alerté, en octobre dernier, sur «les baisses de crédits dévolus au sport dans le budget de l'État». Notamment parce que, contrairement à ce qui semble souhaité pour les CTS, «toutes les fédérations n'auront pas les moyens de payer ces postes de fonctionnaires détachés». Il était surtout rappelé que «le secteur Jeunesse et Sports est passé en 10 ans de 8000 à 4000 postes. Aucun ministère n'a payé un tel tribut». L'affaiblissement du service public du sport n'est donc pas qu'une analyse, mais aussi des chiffres. Nous verrons bien à partir de 2020 comment l'Agence du sport les compte. #NK-EBO

Projet sportif fédéral, autonomie ou normalisation ?

Le nouveau mode de financement des clubs et comités territoriaux reposant sur les Projets sportifs fédéraux sera-t-il un vrai progrès en matière de responsabilité des fédérations ? L'autonomie est un vœu de longue date d'un mouvement sportif regrettant les politiques de subventions reposant sur des appels à projets ou publics cibles qui n'ont eu de cesse d'orienter les projets fédéraux vers la même voie. Les fédérations, telle que la FSGT, sont nombreuses à affirmer que ces politiques ont accru la concurrence entre fédérations «invitées» à agir dans le même domaine d'intervention. Les fédérations délégataires (les FF), par exemple, se sont de plus en plus tournées vers le sport «social», champ d'intervention privilégié des fédérations affinitaires et multisports. La FSGT a, par ailleurs, souvent dénoncé l'instrumentalisation du CNDS (Centre national pour le développement du sport) à des fins gouvernementales alors même que ce dernier avait été créé pour soutenir des projets sportifs et associatifs locaux.

La mise en place de l'Agence, sous couvert de gouvernance partagée, devrait mettre fin à ces politiques «imposées» par le seul ministère des Sports, pour faire place à une plus grande autonomie des fédérations. Non sans risque. La députée Perrine Goulet [lire son interview p.23], dans un rapport sur le financement du sport, a décrit celui de voir les priorités, telle que le sport dans les QPV (Quartiers prioritaires de la ville), délaissées. Dans le but de montrer la capacité des fédérations à répartir les financements, à «se responsabiliser» et pour «permettre au CNOSF de disposer d'un état des lieux des pratiques en cours en matière de développement des fédérations à la veille de la mise en place de la nouvelle gouvernance du sport», le Comité national olympique et sportif français a commandé une étude à l'agence de conseil Olbia et au Centre de droit et d'économie du sport (Cdes) sur les plans de développement des fédérations sportives (78 % ayant répondu affirmant en posséder un et 11 % en cours de réalisation). Ces dernières étaient invitées à répondre à un questionnaire, d'ailleurs pensé davantage pour les fédérations unisport, pour préciser si elles disposaient d'un dit plan formalisé. Ce plan était ensuite analysé en appui sur une grille commune.

D'aucuns entrevoient ainsi une forme de normalisation des plans de développement, à décliner jusqu'au niveau local, désormais soumis à des critères inspirés du modèle entrepreneurial où prime l'évaluation chiffrée et normée, au détriment de la diversité associative et la conception omnisport qui place l'humain au cœur de l'activité. Enfin, la question démocratique mérite d'être posée. Ces dispositions vont dans le sens d'une centralisation des décisions au sein des fédérations, voire des seuls président-es, et d'une déclinaison des projets du haut vers le bas. Une démarche en contradiction avec celle de la FSGT qui souhaite redéfinir le projet fédéral à partir de la création d'Espaces fédéraux territoriaux et des réalités locales. #EBO

(1) La taxe Buffet est une «contribution sur la cession à un service de télévision des droits de diffusion de manifestations ou de compétitions sportives».

(2) Les CTS sont des agents placés par le ministère des Sports auprès des fédérations sportives [5,5 à la FSGT] autant en soutien au sport de haut niveau qu'au développement des pratiques et dont le nombre (1600) correspond aux emplois que le gouvernement envisage de supprimer d'ici 2022 au sein dudit ministère.

CONFÉRENCES TERRITORIALES & DES FINANCEURS... qui a la notice ?

Il s'agit d'une des volontés affichées de l'Agence nationale du sport :

accorder leur place légitime aux collectivités territoriales. Ainsi, ces dernières disposeront de 6 sièges⁽¹⁾ sur les 20 du conseil d'administration et 30 % des voix. Toutefois, il reste à décliner le principe au niveau incontournable des territoires : municipal, départemental ou régional, cet échelon demeure le plus important des soutiens politiques et économiques au mouvement sportif. Et nous entrons dans un des aspects les moins achevés de l'actuelle gouvernance du sport.

A priori, l'Agence devrait se décliner au niveau régional avec un double système d'une conférence territoriale, en charge d'en définir le projet sportif, et une conférence des financeurs qui devra s'occuper de leur financement. Si le maintien de la compétence partagée⁽²⁾ est préservé, l'Association des régions de France (ARF), institution qui réunit les présidentes des Conseils régionaux, en déduit qu'elles devront opérer une « spécialisations progressives (...) au sein de conférences des financeurs ». Ce découplage du politique et du financier qui laisse craindre un affaiblissement du premier au profit du second.

Dans [une note](#) postée sur les réseaux sociaux, Jean-Pierre Bouchout, inspecteur général Jeunesse et Sport honoraire, s'interroge surtout sur la démarche et sa cohérence : « Si l'organisation la plus performante pour "une gouvernance collégiale et concertée du sport tout en contribuant à la réduction des inégalités sociales et territoriales en France", nécessite la création, au niveau territorial, de deux entités (conférence régionale du sport et conférence des financeurs) pourquoi ne pas la mettre en place au niveau national ? À l'inverse, si la création d'une agence (créée sous la forme d'un GIP [lire p.15]) est la meilleure solution, pourquoi ne pas décliner cette bonne pratique à l'échelon régional ? » De fait, ni la composition, ni le cadre légal, ni les prérogatives des deux conférences n'ont été couchés noir sur blanc. Ce flou est préoccupant pour le sport associatif, principal vecteur du sport pour tous et toutes et qui dépend beaucoup des subventions des collectivités territoriales.

Et maintenant, on fait quoi ?

Cette facette de la nouvelle gouvernance suscite un certain scepticisme. L'Association des maires de France (AMF), tout en demandant que « cette agence soit pourvue des moyens financiers nécessaires, notamment pour ce qui concerne le sport pour tous », et que l'État reste « un contributeur financier au côté des collectivités territoriales », manifeste sa « réserve sur la forme des déclinaisons territoriales de l'agence ». [Pour les maires](#), la « systématisation des conférences régionales du sport ainsi que la création de conférences des financeurs (induit), de fait, une spécialisation par niveau territorial » en faveur des Régions et peut-être donc au détriment des communes et des départements. Et inversement, rajoute Jean-Pierre Bouchout, « imagine-t-on la collectivité régionale verser à une agence partenariale ses propres crédits



Et pendant ce temps, au Parlement...

« Jamais (...) le Parlement n'a été sollicité ni informé de l'avancée de la concertation, alors même que nous, parlementaires, représentons les citoyens français, les collectivités et les territoires et votons le budget et contrôlons son application. » Le quasi coup de gueule du sénateur LR Michel Savin, à l'origine d'un [projet de loi](#) déposé le 18 février dernier cosigné par 80 de ses collègues, est révélateur de la mise à l'écart des élus nationaux. Il semble qu'ils et elles aient envie, ces derniers temps, de dire leurs mots, sinon de tenter de donner un cadre législatif à tout ce remue-ménage, sur fond de disparition de l'agenda parlementaire de la loi « sport et société ». Ainsi, [la proposition](#) d'Aude Amadou et Pierre-Alain Raphan, député-es LR Rem, déposée le 23 janvier, « visant à améliorer le partage d'informations et de moyens au sein des organes déconcentrés des fédérations sportives » (lire p.13), qui a tant braqué le Comité national olympique et sportif français. Depuis, trois autres députés de la majorité, François Cormier-Bouligeon, Cédric Roussel, président du groupe d'études économie du sport de l'Assemblée, et Belkhir Belhaddad, auteur d'un rapport sur le sport santé, ont déposé un projet en écho au rapport remis au Premier ministre pour faire de la France une « nation sportive ». Si les mesures proposées sont assez diverses, signalons la demande de création, au sein de la nouvelle gouvernance, d'un troisième niveau consacré au « bloc communal », en plus de l'Agence « nationale » et des conférences « régionales ». Enfin, le sénateur Savin entend, lui, que « des parlementaires puissent siéger aux côtés des représentants des collectivités au sein du conseil d'administration de l'Agence ». Après, les chances que ces textes, qualifiés un temps de « concours Lépine » au ministère ([L'Équipe du 20/02/2019](#)), aboutissent... #NK

consacrés au sport et laisser la "collégialité" décider des financements à apporter aux structures et aux actions ? Bien sûr que non (cette hypothèse ne viendrait à l'idée de personne) alors pourquoi les responsables nationaux (qui sont les vrais décideurs ?) laissent-ils mettre en place ce système ? » Quoi qu'il en soit, la séparation entre politique et finances risque surtout de perturber profondément un modèle qui a malgré tout fait ses preuves. #NK

« Nous c'est le sport social, le sport familial et surtout l'autonomie des pratiquants. S'émanciper par le sport et donner aux pratiquants les moyens d'être autonomes dans leur discipline, c'est l'ADN de la FSQT. »

(1) L'Association des maires de France, celle des départements de France et celle des régions de France sont membres fondateurs. France Urbaine, représentant les intercommunalités, a également émis le souhait de siéger au sein de l'Agence.

(2) Un certain nombre de compétences des régions et départements sont dites « partagées », telle la culture, le tourisme ou le sport. Par exemple, aux régions la gestion des Creps (Centres de ressources, d'expertise et de performance sportive) ; aux départements la gestion des commissions départementales des espaces, sites et itinéraires de sport de nature (les deux niveaux étant également susceptibles d'accompagner et développer la pratique du sport, notamment en soutenant les associations et des manifestations sportives).

fédérations sportives Affinitaires

quelle sera leur place ?

Grande question. Comment vont être traitées les fédérations affinitaires et multisports ⁽¹⁾ dans la nouvelle gouvernance du sport ? Si, dans le processus de travail sur les statuts,

elles ont bel et bien été représentées, en l'occurrence par Emmanuelle Bonnet Oulaldj, co-présidente de la FSGT, au titre de l'ensemble des fédérations non-olympiques, il reste effectivement à savoir quelle place leur sera dévolue au sein de l'Agence ?

La problématique est loin d'être secondaire. Elle englobe évidemment la délicate question des financements qui seront centralisés par la nouvelle instance. Y être, de plein droit, via un siège au conseil d'administration, telle la promesse avancée au Comité national olympique et sportif français (CNOSF), offrirait au moins la garantie de pouvoir être entendu et surtout d'avoir accès aux informations «internes». L'opacité du processus de construction de l'Agence a démontré l'importance d'avoir des «oreilles» à l'intérieur pour savoir ce qui se prépare.

En outre, d'autres interrogations restent en suspens et seront davantage liées à la réécriture du Code du sport en vue d'une adéquation avec la nouvelle gouvernance. L'un des grands combats des affinitaires concerne, depuis longtemps, leur latitude et leur légitimité à assurer la formation de leurs animateurs et animatrices, et surtout à adapter les règlements de leurs disciplines. La transformation de la tutelle du ministère sur les fédérations pourrait avoir pour conséquence un élargissement de la délégation actuellement délivrée aux fédérations françaises (dites «délégataires») aujourd'hui principalement limitée à l'édition des règles de sécurité et à la délivrance des titres de championnes de France.

Ainsi, l'article du Code du sport L.131-15 pourrait voir la délégation élargie aux questions de formation entrant dans le champ de compétences de l'article L.212-1 relatif à la formation professionnelle mais également bénéfique pour les activités «présentant des enjeux de sécurité» ou pour les publics vulnérables. Cela signifie que les fédérations non délégataires seraient soumises aux diplômes des fédérations délégataires. Par ailleurs, les fédérations délégataires, principalement olympiques, réclament également de devenir chef de file sur une discipline donnée,

c'est-à-dire qu'elles auraient le pouvoir d'organiser celle-ci en mettant autour de la table les fédérations affinitaires et multisports concernées. Une prérogative qui, de fait, validerait une mise sous tutelle des fédérations affinitaires et multisports.

L'analyse des affinitaires

Le 7 janvier dernier, 14 fédérations affinitaires et multisports ont adressé une [lettre aux parlementaires](#) avec copie à la ministre des Sports, qui a également reçu le 19 décembre 2018 une délégation de ces fédérations, dont la FSGT, au sujet de la nouvelle gouvernance. Il s'agissait de partager les inquiétudes, mais surtout les propositions, de ces organisations «représentant plus de trois millions de pratiquant.e.s et dont l'histoire remonte à plus d'un siècle, (...) garantie essentielle pour développer durablement l'accès du plus grand nombre aux activités physiques et sportives». Et, notamment, de faire appel à la loi pour se prémunir d'éventuelles dérives laissées en suspens dans les projets et les actuels statuts de l'Agence du sport. Par exemple, il était demandé de modifier le Code du sport sur certains points.

Ainsi, l'article L.131-6 pour y intégrer que «les statuts des fédérations sportives agréées peuvent prévoir que les membres adhérents des associations affiliées doivent être titulaires d'une licence sportive. En cas d'affiliation multiple pour la même discipline, les membres adhérents des associations affiliées doivent être titulaires d'une licence uniquement dans la ou les fédérations où ils ont choisi de pratiquer cette discipline». En effet, la centralisation des financements au sein des fédérations, via la déclinaison du Projet sportif fédéral (lire p.18), pourrait voir comme conséquence une nouvelle forme de pression sur les clubs pour imposer la prise de licence à tous les adhérentes comme critère de financement ⁽²⁾. La mise en place de la nouvelle gouvernance pourrait être une opportunité de réécriture de cet article pour garantir, d'une part, le soutien à la vie associative fédérée et, d'autre part, la liberté de choix des clubs et pratiquantes.

De même, la revendication d'extension de la délégation aux affinitaires, contenue dans [la proposition](#) de loi, toujours en cours, du député ex LRem (inscrit au Mouvement des progressistes), Sébastien Nadot, était rappelée avec force. Ces fédérations veulent que leur soit reconnues la mission de service public qu'elles assument. Quoi qu'il en soit, la diversité et la richesse du sport français, vont sûrement avoir besoin d'être défendues, dans un contexte où les vocables «associations», «clubs» ou même «sport pour tous» étaient absents des premiers drafts des statuts de l'Agence. #NK-EBO

(1) Cf. note de bas d'article, p.15.

(2) Cet article L.131-6, réécrit en 2006 pour favoriser la vie associative fédérée, permet aux fédérations d'inscrire dans leurs statuts l'obligation de licence. Mais, dans le cas des clubs disposant de plusieurs affiliations, il a pour conséquence l'obligation faite par certaines fédérations d'y licencier tous leurs adhérentes, même celles et ceux qui pratiquent leur activité dans le cadre d'une autre fédération.

«Nous, on pense que le sport n'échappe pas au reste de la société et qu'il faut aussi partir du pratiquant, du citoyen pour élaborer avec lui à la fois les politiques publiques mais aussi les contenus qu'il attend ; tel le football autoarbitré à 7 né d'un besoin des joueurs et où les règles ont été construites "d'en bas".»



EMMANUELLE BONNET-OUALALDJ
CO-PRÉSIDENTE FSGT

NOUVEAUTÉ

infos/achat en ligne/fiches de jeux en libre téléchargement
www.editions-sportpopulaire.org
ou bon de commande ci-dessous

DES JEUX DES ENFANTS DES SPORTS #2

& DES PRATIQUES HANDI-VALIDES

70 fiches de jeux dans 6 sports
& en pratiques partagées

acrosport, basket-ball, double dutch, tennis de table, skateboard, volley-ball



Ce deuxième tome de l'ouvrage à succès DES JEUX DES ENFANTS DES SPORTS et ses 70 fiches de jeux pour «débuter et progresser en jouant» vient compléter les 11 activités (120 fiches de jeux) du premier tome, auxquelles s'ajoute tout un chapitre – démarche inédite dans ce type de production – pour encourager les pratiques partagées avec des enfants en situation de handicap sans être «spécialiste» de la question. **180 pages / spirales / 18 euros**

Je commande DES JEUX DES ENFANTS DES SPORTS#2 x 18 euros = euros

Frais de port offerts

[Commande en nombre « offre spéciale clubs et comités FSGT », nous contacter : editions@fsgt.org]

Chèque à l'ordre de «FSGT»

Adresse de livraison (Nom - adresse - CP - Ville) :

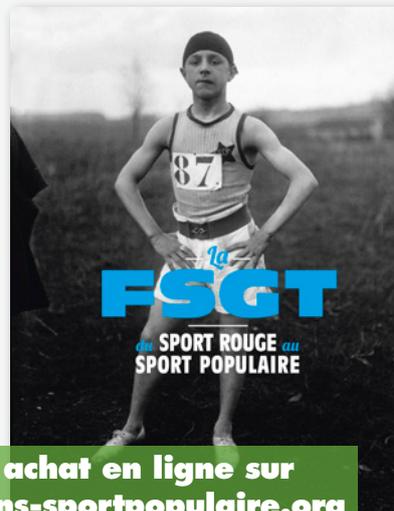
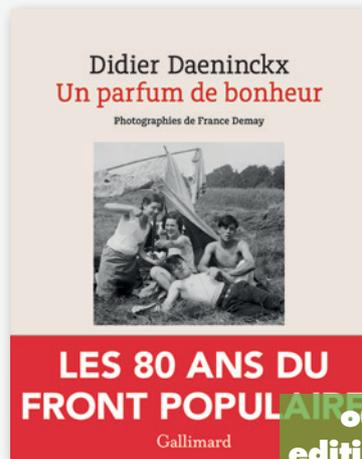
.....
.....

À retourner à :

FSGT - Cahiers du sport populaire
14 rue Scandicci
93508 Pantin Cedex

Contact commandes : Nadine Durand 01 49 42 23 52

À l'occasion des 80 ans du Front populaire un beau roman illustré mettant en scène des sportifs/tives amateurs/trices de la jeune FSGT écrit par **Didier Daeninckx** aux éditions Gallimard



Une co-édition La ville brûle & Sport et plein air un bel ouvrage de 240 pages, richement illustré, retraçant les petites et la grande Histoire(s) de la FSGT

édition limitée spéciale FSGT
25 euros

ou achat en ligne sur editions-sportpopulaire.org

25 euros

- Je commande «Un parfum de bonheur» = 25 euros / frais de port offert
- Je commande «La FSGT du sport rouge au sport populaire» = 25 euros / frais de port offert
- Je commande les 2 ouvrages = 50 euros / frais de port offert

[pour toute commande en nombre (à partir de 5 ouvrages), nous contacter]

Adresse de livraison (Nom - adresse - CP - Ville) :

.....
.....

Libeller la facture au nom de :

.....
.....

À retourner, avec votre règlement, chèque à l'ordre de «FSGT», à :

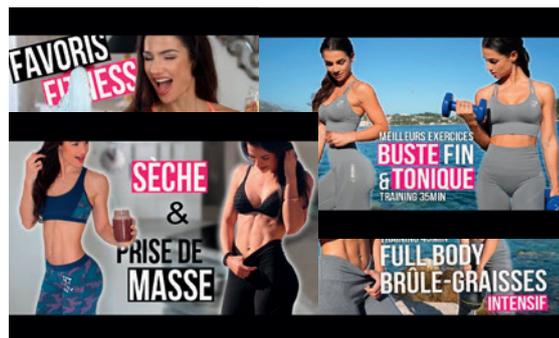
FSGT - 14 rue Scandicci 93508 Pantin Cedex // Contact commandes : Nadine Durand 01 49 42 23 65

Ils et elles cartonnent sur Youtube, leurs vidéos font des millions de vues : ce sont les youtubeurs·ses fitness ! Derrière ce concept «fun» se cache d'autres facettes un peu moins sympathiques. Pas ou peu de formation, programmes pas adaptés à tous les publics et voire même dangereux, absence d'interactions sociales et idéalisation du corps parfait... Faut-il, dès lors, les éviter ? Des médecins nous renseignent. # Par Antoine Aubry

Des vraies astuces aux conseils dangereux YOUTUBEURS·SES FITNESS, DU MEILLEUR AU PIRE

Lorsqu'on tape le mot «fitness» dans un moteur de recherche sur Internet, rapidement apparaissent, parmi les premiers résultats, des vidéos de jeunes gens aux corps bien musclés réalisant des exercices physiques face caméra et assurant livrer les meilleurs conseils pour s'améliorer dans la discipline. Mais ces youtubeurs·ses (personnes qui produisent des vidéos diffusées sur le site YouTube) fitness sont-ils-elles aussi efficaces qu'ils ou elles le prétendent ?

La question mérite d'être posée car depuis une dizaine d'années, les youtubeurs·ses deviennent de plus en plus populaires sur la toile. Les humoristes ont été les premiers et premières à émerger, mais on a progressivement vu des youtubeurs·ses d'un autre genre faire leur trou au fil des ans. Parmi ceux-celles-ci : les fans de jardinage, les pros de jeux vidéos et, évidemment, les passionné·es de sport. Enfin, pas de n'importe quel sport ! On peut certes trouver des indications sur comment faire une passe au football ou comment bien tenir sa raquette de badminton, mais YouTube semble particulièrement adapté à des séances de fitness, de musculation ou de crossfit [lire «Crossfit : succès et critiques», *Sport et plein air*, n° 615, décembre 2017] pouvant être reproduites seule chez soi. «Initialement, il s'agissait essentiellement de coachs sportifs derrière ces vidéos», observe le médecin



du sport Linh Vu-Ngoc, «*mais, progressivement, on a vu apparaître des pratiquants assidus de leur discipline.*» Le succès est à la clé, les vidéos des plus célèbres, à l'instar de Tibo InShape, Sissy Mua, Nassim Sahili ou encore de Marine Leuleu, totalisant des millions de vues.

Beaucoup d'abonné·es, aucun diplôme

Un succès exponentiel qui s'explique par le fait que les sportifs et sportives «*sont en permanence à la recherche d'informations rapides qui leur permettraient d'améliorer leur capacité physique et leur technique.*», selon le docteur Vu-Ngoc. «*La fameuse doctrine du "toujours plus vite, toujours plus fort, toujours plus..."*» Ces vidéos fitness «*permettent également à des gens qui n'ont pas le temps de faire du sport d'en réaliser chez eux.*», enchaîne le cardiologue Laurent Chevalier, président du Club des cardiologues du sport, «*et en général, cela touche des personnes qui n'ont pas fait de sport de leur vie et qui voudraient enfin s'y mettre.*»

Dans les commentaires d'une vidéo de la youtubeuse Sissy Mua, une abonnée au nom de «*lydia brauwers*» le confirme. N'ayant «*jamais fait de sport*», elle assure avoir repris «*goût à bouger*» après le visionnage de toutes les séances de Sissy. En observant d'autres vidéos de youtubeurs·ses, on s'aperçoit qu'elles sont donc à la fois très appréciées par des habitué·es de la pratique souhaitant entretenir leur corps et leur forme physique, mais aussi par des hommes et des femmes qui n'oseraient pas forcément se rendre dans une association ou dans une salle de sport à cause d'une mauvaise estime d'eux·elles-mêmes.

Touchant un maximum de public, ces youtubeurs et youtubeuses, de plus en plus porté·es sur le business (sponsoring, placement de produit, séances personnalisées payantes, etc.), sont malgré tout à considérer avec méfiance. La première raison à cela est que, sur Youtube, tout le monde peut poster ce qu'il veut. Si certain·es, comme Sissy Mua, ne se revendiquent pas coach, cela n'est pas forcément perceptible lorsqu'on regarde ses

NUTRITION

Attention aux conseils bidons !

Au fil du temps les youtubeurs et youtubeuses fitness se sont également mis·es à donner de plus en plus de conseils en alimentation... «*3 changements dans l'assiette pour progresser en fitness*», «*Comment manger pour mincir ?*» ou «*Programme brûle graisse (training-alimentation)*» sont autant de titres de vidéos que l'on peut trouver facilement sur Youtube. Ne livrant pas des conseils adaptés à la santé et à la forme physique de tous les publics, ils et elles ne sont pas meilleur·es en ce qui concerne la nutrition...

«*Le problème est double : d'abord, la banalisation de certaines pratiques, d'habitude réservées aux très grands sportifs*», pouvait-on lire dans un article du Monde de juillet 2017 («*Sur Youtube, les coachs sportifs ont beaucoup d'abonnés, mais pas toujours de diplôme*»), «*la "sèche", par exemple, un régime visant à réduire de manière conséquente la masse grasseuse de son corps. À l'origine, il est réservé aux bodybuilders désireux de faire mieux ressortir leur musculature avant une compétition. Pourtant, sur YouTube, de (très) nombreux vidéastes la conseillent.*» Ensuite, «*certaines personnes n'ayant aucune formation de nutritionniste partagent sur leurs chaînes des "menus types" sur une journée. Or, non seulement les proportions sont souvent très faibles, mais le contenu de l'assiette pose aussi problème.*» Vous l'aurez bien compris, pour progresser comme pour bien manger, il est conseillé de demander à un véritable spécialiste si les recettes trouvées sur le net sont pertinentes et adaptées à votre situation personnelle. # AA



vidéos où elle distille de nombreux programmes. Quelque chose qui agace même d'autres youtubeurs-ses, eux-elles diplômé-es comme Marine Leleu : «*Je suis la première à penser qu'il y a beaucoup de coachs sportifs diplômés qui font n'importe quoi, et inversement, des pratiquants passionnés qui font les choses très bien*», rapportait-elle dans un article - «*Sur Youtube, les coachs sportifs ont beaucoup d'abonnés, mais pas toujours de diplôme*» - du journal *Le Monde*, du 13 juillet 2017. «*Mais je reste aussi persuadée qu'il y a toujours des connaissances qu'on n'apprendra qu'en cours.*» À travers un diplôme professionnel, mais également de formations délivrées par des associations ou fédérations sportives...

Personne pour me dire si je fais mal

Visionnant parfois des vidéos de ce genre, le docteur Linh Vu-Ngoc admet qu'elles peuvent être «*très bien faites et pleines de bons conseils*», mais aussi «*trop imprécises, scientifiquement infondées ou basées sur de fausses croyances, ce qui est limite médicale parlant*». Le cardiologue Laurent Chevalier, lui, soupire, «*l'inactivité est un fléau et on ne répétera jamais assez que c'est très bien de faire bouger les gens, mais la plupart des exercices de ces vidéos sont des exercices de haute intensité réalisés par des personnes plutôt jeunes et très bonne forme physique. Ce qui n'est pas le cas de Monsieur ou Madame Tout-le-Monde et cela présente des risques de blessures pour l'appareil locomoteur, mais évidemment aussi au niveau cardio-vasculaire et en particulier si les sujets présentent un ou plusieurs facteurs de risque (fumeur, en surpoids, etc.)*». Et de poursuivre : «*Il y a peu ou pas grand chose en terme de prévention comme le fait de ne pas faire de sport pendant un pic de pollution, lors de grosses chaleurs ou lorsqu'on a de la fièvre [pire, dans une de ses vidéos, le youtubeur Tibo InShape conseille même de «s'entraîner histoire de transpirer» lorsqu'on est malade]. Le Club des cardiologues du sport français n'a jamais été contacté pour apporter un support scientifique à ces vidéos ou pour évoquer les dix règles d'or (*) à connaître pour protéger son cœur lorsqu'on fait du sport... Alors que l'on serait totalement partant ! Youtube, comme les réseaux sociaux, sont des vecteurs d'information très puissants chez les jeunes.*»

Autres points noirs, pour le docteur Vu-Ngoc : la transmission du savoir et l'accompagnement des pratiquant-es. Selon lui, le «*vrai partage ne peut pas se faire virtuellement. Il est important qu'il y ait un échange permanent et un climat de confiance entre l'élève et le professeur pour progresser dans l'effort. L'apprentissage ou la correction d'un geste technique doit être fait sur l'instant et doit être adapté à chacun.*» Un point de vue que partage Astrid, une trentenaire débutante en pilate qui avait dû rapidement quitter son cours par manque de temps. «*Pour poursuivre ce sport, avec lequel j'avais vraiment bien accroché, je me mis à suivre des séances*

visibles sur Youtube», indique-t-elle. «*Au premier abord, j'ai trouvé ça super intéressant et j'étais très contente. Mais je me suis rapidement rappelé que, pendant nos entraînements au club, notre coach était toujours à nos côtés pour corriger le geste de l'une d'entre nous si ça n'allait pas. Or, avec les séances sur Internet, il n'y a personne pour me dire si je fais bien ou mal les choses et si je risque d'abimer mon corps.*»

Des trucs et astuces intéressants

À propos du corps, si les youtubeurs et youtubeuses peuvent aider des personnes en situation de mal-être avec le leur à se sentir mieux, ils et elles véhiculent aussi une certaine image susceptible de démotiver une personne ne rentrant pas dans leurs standards (c'est-à-dire un sacré paquet de monde !). Dans [un article](#) publié en janvier 2016 sur le site Internet de Slate, on apprenait que des professeurs de l'Université de l'Oregon aux États-Unis avaient publié un rapport selon lequel les DVD de coaching physique étaient mauvais pour ceux qui les regardaient. «*Les images dans ces vidéos de fitness renforcent et perpétuent une idée irréaliste et hypersexualisée du corps*», expliquait Brad Cardinal, professeur de kinésiologie à la faculté de santé publique et de sciences humaines et à la tête de l'équipe de chercheurs. «*Cela revient à inviter chez soi des images qui pourraient nous faire sentir mal avec nous-même. Si l'expérience n'est pas positive, la probabilité que la personne continue ce programme d'entraînement diminue.*» Un constat qui pourrait également s'appliquer aux séances Youtube...

Alors, faut-il mettre à la poubelle toutes les vidéos de ces youtubeurs-ses fitness ? Non, évidemment, mais elles doivent «*plutôt venir en complément*», estime le docteur Linh Vu-Ngoc. «*Leurs trucs et astuces sont toujours intéressants à connaître et elles permettent parfois d'aider à comprendre le déroulement d'un geste technique. Mais demandez toujours à votre entraîneur, à votre coach, à votre médecin du sport ou à votre kiné si les conseils trouvés sur la toile vous sont adaptés.*» #

«*Sèche et prise de masse*», «*pectoraux et musculation*»... Des titres d'experts, des corps musclés, chaque vidéo des youtubeurs-ses fitness doit vous donner envie de cliquer dessus. Plus un-e youtubeur-se est populaire, plus il pourra générer des revenus (placement de produit, sponsoring, création de sa propre marque) liés à son activité. Et tant pis si les séances ne sont pas forcément adaptées à tous les publics...

(*) Voir «*Cœur et activité sportive - Les 10 règles d'or*» sur [clubcardiosport.com](#).

FORMATION

Animateur-riche FSGT «Sport santé - Ça va la forme ?»

Le dispositif «*Sport sur ordonnance*» permet aux patient-es atteint-es d'une affection longue durée (ALD) de pouvoir se faire prescrire une activité sportive adaptée. La qualité des intervenant-es autorisé-es à encadrer celle-ci a été arrêtée par décret.

Dans ce cadre, le chantier «*Éducation à la santé pour tous*» et la Ligue FSGT Paca mettent en place une formation certifiante «*Sport-Santé, Ça va la forme*» - agréée par les ministères des Sports et de la Santé - en complément d'un diplôme Brevet fédéral de niveau 2 et du CQP ALS quelle que soit l'activité (pré requis pour la certification) sachant que le PSC1 est un pré requis obligatoire à l'entrée en formation.

- Cette formation alterne temps «*présentiels*» - du 24 au 26 mai 2019 à Marseille - et temps numériques «*distanciels*», via Internet, dès fin mars.
- Cette 2^e édition pourra accueillir 15 stagiaires maximum avec une priorité donnée aux licencié-es FSGT. **Date limite des inscriptions en ligne : 15 mars** [votre inscription en ligne ne sera effective qu'à réception du dossier complet (règlement, copie de PSC1 et copie de diplôme, le cas échéant)]. #

[Plaquette d'information](#), [vidéo de présentation](#) et [inscription en ligne sur fsgt.org](#) > À la une > Formation Sport-Santé, Ça va la forme

La suppression du Centre national pour le développement du sport (CNDS) est désormais actée. Toutefois, 2019 sera une période de transition durant laquelle de nombreuses associations devront continuer à déposer un dossier CNDS pour percevoir une aide de l'État. # Par Thomas Fontenelle

Subvention au sport pour tous et toutes

CNDS : NE RATEZ PAS LA CAMPAGNE 2019 !

Pourquoi est-il important de faire ses demandes CNDS en 2019 ?

Si nous ne disposons pas encore d'informations sur le mode de répartition aux fédérations des fonds de l'ex CNDS via la nouvelle Agence à partir de 2020 pour le répartir entre les structures qui leur sont affiliées, il est probable que celui-ci soit basé (au moins en partie) sur ce qu'auront perçu ses structures les années précédentes. Autrement dit, les aides attribuées en 2019 aux clubs pourraient influencer la somme que leur fédération devra répartir en 2020.

Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) 2019

Depuis 2018, les associations sportives sont éligibles au FDVA au titre du soutien au développement de la vie associative sur les volets «fonctionnement» et «projets innovants». La campagne est gérée au niveau départemental et se déroule de fin février à début avril selon les territoires. Les dossiers sont disponibles sur les sites des Directions départementales de la cohésion sociale ou sur le site associations.gouv.fr/fdva-fi-2019.html.

Si la loi de finances pour 2019 a définitivement entériné la fin du Centre national pour le développement du sport (CNDS)

en prévoyant d'affecter les fonds qui lui revenaient à la nouvelle Agence nationale du sport, ce dernier exécutera un dernier tour de piste en 2019. En effet, le Conseil d'administration du CNDS, le 19 février dernier, a confirmé que 2019 serait une année de transition. Outre le maintien des aides à l'emploi financées par le CNDS en 2018 (soit 55 millions d'euros), la décision d'affecter un budget de 32 millions aux équipements sportifs et 3 autres millions à l'opération «Savoir nager», le conseil d'administration du CNDS a voté un budget de 60 millions d'euros pour soutenir les clubs, ligues et associations en 2019. Ce budget sera partagé entre les clubs, ligues et associations affiliées à une fédération disposant d'un Projet sportif fédéral et retenue après acte de candidature à l'expérimentation du futur dispositif - pour une enveloppe globale de 33,1 millions d'euros - et les structures affiliées aux fédérations non candidates ou dont le PSF ne sera finalisé que pour 2020 - via une enveloppe globale de 24,1 millions. Autrement dit, si vous pensiez en avoir fini avec les subventions CNDS, détrompez vous, il y a de fortes chances que vous soyez amené à déposer un nouveau dossier en 2019.

2019, une année de transition

Un communiqué de presse du ministère des Sports publié suite au conseil d'administration du CNDS précise que «le budget 2019 (du CNDS) valorise pour la première fois la démarche d'autonomisation des fédérations en capacité de présenter un Projet sportif fédéral (ou Plan de développement) opérationnel dès le mois de mars 2019». Une étude du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) publiée au mois de janvier dernier, a analysé les plans de développement des fédérations sportives afin «d'apprécier la capacité de leur contenu à orienter, accompagner et évaluer des futures décisions d'attribution de financements au bénéfice des instances déconcentrées ou des clubs de la fédération». Autrement dit, un des objectifs de cette étude était d'identifier combien de fédérations étaient d'ores-et-déjà capables de répartir des aides financières en direction de leurs structures affiliées. Il ressort que 58 fédérations sur les 82 ayant répondu à l'enquête, soit 70%, ont un projet fédéral clair. 2019 sera donc une période transitoire durant laquelle deux dispositifs de répartition des aides CNDS aux clubs, ligues et associations vont coexister.

- D'un côté, les fédérations, entrées volontairement dans le dispositif - et dont le PSF aura été validé - sélectionneront et présenteront les dossiers (et les montants

associés) des structures qui leurs sont affiliées en direction du CNDS (en mode nouvelle Agence) qui validera et versera les aides directement aux bénéficiaires. Pour entrer dans cette démarche, les fédérations auront déposé un dossier de candidature auprès du CNDS avant le 1^{er} mars 2019, leur PSF devant répondre à 3 critères : s'inscrire dans une logique de responsabilité sociale et environnementale, être établi de manière collégiale et en toute transparence dans la fédération, avoir une grille de répartition des aides équitables et transparentes.

- Pour les autres, c'est, par exemple, le cas des structures affiliées à la FSGT, la procédure d'attribution des subventions CNDS suivra le même déroulement qu'en 2018.

Rappel de la procédure CNDS

Pour ces dernières, sachant que seules les associations sportives affiliées à une fédération sportive agréée peuvent bénéficier des aides octroyées par le CNDS, il s'agira donc de suivre la procédure habituelle.

Les associations déposent leurs demandes auprès des services déconcentrés qui les instruisent : DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale) et DDCSP (Direction départementale de la protection des populations) pour les clubs et comités départementaux et DRJSCS (Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) pour les ligues et les comités régionaux. En général, les directions départementales et régionales organisent des séquences de formation et d'information pour les responsables associatifs du département ou de la région. Il est fortement conseillé d'assister à ces réunions, ces dernières permettent une meilleure compréhension du fonctionnement du CNDS et apportent une connaissance sur les spécificités de sa région. 2019 étant, on l'aura compris, une année exceptionnelle, assister à ces réunions sera d'autant plus important.

Le seuil d'aide financière était de 1500 euros en 2018. Aucune aide en dessous de ce seuil n'était accordée. Ce seuil était toutefois abaissé à 1000 euros pour les associations dont le siège social se situait en zone de revitalisation rurale (ZRR). Il est très probable que ces mêmes règles s'appliqueront pour la campagne 2019. Pour identifier les communes se situant dans ces zones, consulter le site internet de l'Observatoire des territoires : observatoire-des-territoires.gouv.fr. Pour information, les grandes orientations du CNDS 2018 étaient les suivantes :

- Innovation sociale et environnementale par le sport
 - Sport pour tous les publics
 - Soutien renforcé aux territoires carencés
- Pour confirmation de ces infos (non à jour à l'heure où nous écrivons ces lignes / la campagne est censée démarrer en mars) et liens vers les délégations territoriales consultez le site : [#](http://cnds.sports.gouv.fr)

AU RISQUE DE NÉGLIGER LE SPORT POUR TOU·TE·S

Dans votre rapport, vous semblez vous inquiéter de la disparition du CNDS ⁽¹⁾, pouvez-vous nous préciser pour quelles raisons ?

Perrine Goulet : Mon soucis tenait d'abord à l'absorption annoncée du CNDS par la nouvelle Agence du sport. On m'expliquait alors que le CNDS se révélait inefficace et surtout trop coûteux en terme de fonctionnement. Or, pour ce que j'en sais, il y aura transfert intégral - donc pas d'économie a priori - et peut-être une augmentation du personnel dans la nouvelle structure, même si pour l'instant nous en ignorons les contours exactes et qu'il faille encore s'exprimer au conditionnel. En tout cas, l'argument de la «rationalisation» administrative ou des dépenses publiques ne me semble pas pertinent. Surtout, le CNDS couvrirait malgré tout deux missions bien distinctes et clairement identifiées, une à destination du haut-niveau, l'autre, prioritaire, en direction de la promotion du sport pour tous et toutes. Je crains que, dans la nouvelle agence, le haut niveau prenne encore plus le dessus et n'accapare de plus en plus les moyens. Certes, il fallait sûrement transformer le CNDS. Le dépôt des dossiers, par exemple, s'avérait très complexe, surtout pour les petits clubs qui en avaient parfois le plus besoin. Il y avait aussi peut-être une politique globale à repenser. Il fallait surtout se rapprocher de l'échelon local. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas l'option retenue. Il va falloir observer ce qui se passe désormais.

Quels sont les risques que vous repérez dans ce que nous connaissons de la future Agence du sport qui doit entrer en activité en avril prochain ?

Perrine Goulet : Auparavant, il existait un fléchage évident de tous les fonds, du moins normalement - ceux issus de la taxe Buffet ⁽²⁾, etc. - au sein du CNDS principalement en direction de la promotion des pratiques. J'ai bien peur que, dans la prochaine configuration, la haute performance prenne la plus grosse part du gâteau au détriment du sport pour tous et

Avec la fameuse nouvelle gouvernance du sport se pose surtout la délicate question de l'avenir de son financement. L'actuelle réforme est, en effet, en grande partie centrée sur la problématique de la redistribution des subventions publiques. Perrine Goulet, députée La République en marche de la Nièvre, qui a remis au Premier ministre un rapport très critique en novembre dernier sur «Le financement des politiques sportives en France : bilan et perspectives», nous livre son analyse des enjeux politiques derrière les chiffres bruts. # Propos recueillis par Nicolas Kssis

toutes. Je songe également au risque de négliger les publics éloignés des activités comme les femmes ou les handicapés. Je crains que, sur le long terme, ils en pâtissent. Car, dorénavant, chaque fédération va finalement établir son cahier des charges, puisque qu'elles auront à répartir elles-mêmes les subsides auprès des comités et des clubs. Cela soulève des soucis légitimes en terme de service public et d'équité territoriale. Il faut un projet de loi a minima pour accompagner et encadrer ce nouveau mode de répartition, s'assurer de la redistribution des subventions et éviter, notamment, que des logiques de copinage ou plus largement les préoccupations spécifiques de telle ou telle discipline s'imposent. Il existe un grand danger d'éloignement de la dimension territoriale, de la connaissance des besoins du terrain. Que va-t-il advenir de l'égalité territoriale du sport pour tous et toutes, avec des fédés olympiques toutes puissantes ? Certes, nous savons peu de choses pour le moment, mais je soutiens dans ce cadre la proposition de loi de mes deux collègues, Pierre-Alain Raphan et Aude Amadou, pour «améliorer le partage d'informations et de moyens au sein des organes déconcentrés des fédérations sportives» ⁽³⁾.

Quels sont, selon vous, les axes qui doivent être absolument préservés dans le financement public du sport ?

Perrine Goulet : L'État doit continuer, par exemple, à mettre de l'emploi sportif dans le tissu associatif, mais plus seulement au service des fédérations, comme avec les CTS [Conseillers techniques sportifs], mais aussi dans les clubs. Si on veut des champions pour les JO de Paris

en 2024, il faut absolument continuer à soutenir les clubs et les associations. Surtout, il faut absolument éviter de que tout se concentre exclusivement sur les fédérations olympiques, au nom justement de ce besoin de ramener des médailles ou de tenir des promesses de résultats. Les disciplines non-olympiques interviennent aussi pour développer le sport chez les Français et peuvent même participer au rayonnement de la France. De même, quelle place va être accordée aux fédérations affinitaires, qui jouent aussi un rôle particulier auprès de la population, dans la prochaine Agence du sport ? Il faut s'assurer que cette équité et la continuité soient garantie, peut-être par la loi. #

(1) Le Centre national pour le développement du sport a été créé pour soutenir le «sport pour tous les publics» et les «territoires carencés», via des prélèvements sur les paris sportifs et les droits TV des retransmissions sportives. Lire page Juridique ci-contre.

(2) La taxe Buffet, du nom de l'ancienne ministre des Sports (1997-2002), est une «contribution sur la cession à un service de télévision des droits de diffusion de manifestations ou de compétitions sportives» - portant l'idée d'un financement du sport amateur par le sport professionnel - elle équivalait à 5 % du montant des droits effectivement cédés, tout en étant plafonnée (au-delà d'un certain montant, la taxe ne s'applique plus).

(3) Les deux députés LRem y préconisent notamment d'écrire dans les statuts fédéraux le mode de calcul du financement des organismes régionaux et départementaux. Le Comité national olympique et sportif français (CNOSEF) y est farouchement opposé.



«Le financement des politiques sportives en France : bilan et perspectives», septembre 2018, un «rapport à l'attention du Premier ministre», à télécharger sur le site ladocumentationfrancaise.fr



HISTOIRE Britanniques, Italiens, Polonais... L'IMMIGRATION, CE QUE LE SPORT FRANÇAIS LUI DOIT VRAIMENT

Il est commun d'affirmer que le sport favorise l'intégration des migrant-es. Pourtant, on oublie trop souvent en retour que ce que les pays d'accueil doivent à ces voyageurs, souvent malgré eux ou elles. Et pas seulement en terme de médailles. Le sport ouvrier et la FSGT sont bien placés pour le savoir, et le faire savoir. # Par Nicolas Kssis

Récépissé de la demande d'obtention de la nationalité française de Raoul Gattegno, futur président de la FSGT, faite sous Vichy. La loi du 22 juillet 1940 instaurait un procédé systématique de révision de toutes les acquisitions de nationalité française intervenues depuis août 1927 (plus de 15 000 dénaturalisations furent prononcées et publiées au Journal officiel, dont 40% concernaient des juifs).

La population française s'est largement constituée de couches successives d'immigration. Selon les chiffres de l'Ined (Institut national d'études démographiques), 40 % en serait issue - première, deuxième ou troisième génération. Ce fait statistique ne suffit pas à épuiser le phénomène dans sa complexité. De plus en plus présenté ou traité sous l'angle unique du problème que soulèverait les nouveaux ou nouvelles arrivant-es, l'appréhension des flux migratoires sous le mode anxigène masque l'enrichissement - à tous les sens du terme - dont bénéficie la société qui accueille les personnes venues d'ailleurs. Cette vérité ne s'applique pas au seul champ économique. Le sport français, et surtout le sport populaire, furent en grande partie bâties également par des mains et des pieds «étrangers».

Le sport et les sports modernes tels que nous les connaissons aujourd'hui ont ainsi souvent été des produits d'importations. Il en va ainsi de la diffusion du football ou du rugby par exemple, dont l'implantation à la fin du dix-neuvième siècle, de la Normandie à la Gascogne, doit beaucoup aux Britanniques expatriés, ingénieurs, ouvriers qualifiés, simples employés, des chemins de fer ou des banques. Autre contexte, quelques décennies plus tard, le judo tricolore sera partiellement lancé par un certain Moshe Feldenkrais, juif né en Ukraine, première ceinture noire dans l'Hexagone au début des années trente. Ce processus ne va finalement jamais s'arrêter. Le cricket connaît, de la sorte, aujourd'hui, un regain chez nous depuis que des personnes originaires de pays où il est très prisés sont arrivées dans nos contrées, nous rappelant que le monde est bien plus vaste que la Fifa (Fédération internationale de football association). Une greffe qui n'a rien d'artificielle et s'avère d'abord le fruit d'une mixité très humaine.

Mais si le sport se transporte, il est surtout, au fil du temps, devenu un langage universel. Un langage qui, pour le coup, ne nécessite pas d'être maîtrisé au sens académique, car déjà inscrit dans les corps, ce premier outil - ou seul capital - de celui ou celle qui s'installe les poches vides. Il permet notamment aux muscles et aux petites mains qui se pressent sur nos chantiers ou dans les ateliers de confections, fuyant la misère ou les persécutions à l'abri d'une République française idéalisée, de démontrer leur talent, leur valeur, de prouver à leur pairs puis à leur nouveau pays, qu'ils ou elles sont, ce qu'ils ou elles valent.

C'est généralement par ce biais de l'exemplarité que l'apport des immigré-es dans le sport français et à la Nation est mis en avant. En général, il s'agit plutôt de la seconde

génération, née en France, devenue française par le droit du sol, celle des Raymond Kopa, des Michel Platini, des Kilian Mbappe. Mais pas seulement. Roxana Maracineanu, notre actuelle ministre des Sports, arrive à Marseille à l'âge de 9 ans, avec ses parents réfugiés de la Roumanie du dictateur Nicolae Ceaușescu. Elle sera naturalisée à 16 ans, avant de briller dans les bassins et, enfin, de rejoindre l'actuel gouvernement.

La petite Italie antifasciste

Toutefois, il reste un tout autre versant que ces belles aventures individuelles, infiniment respectables, n'éclairent pas vraiment. Il s'agit de l'immense contribution de ces immigré-es à la vie sportive associative. Naturellement, lorsqu'on évoque ce sujet, on songe à l'important réseau des clubs sportifs dits communautaires (le célèbre Lusitanos de Créteil ou encore les associations arméniennes à Marseille). À Paris, le fameux Yasc, Yddischer arbeiter sportinc club, recrutait entre les deux guerres au sein de l'importante communauté juive d'Europe de l'est. Y passeront de grandes figures qui feront l'histoire de France : le tout jeune Henri Krasucki, résistant et futur secrétaire général de la CGT, ou encore Marcel Rajman, autre héros de la résistance, fusillé par les nazis le 21 février 1944.

Toutefois, la logique migratoire est aussi souvent celle d'une assise territoriale, façonnant les sociabilités populaires ou ouvrières. De la sorte, prenons la direction d'Argenteuil, dans le Val-d'Oise, dans le quartier de Mazagran, «le berceau de la petite Italie antifasciste» (Antonio Canovi, *Argenteuil, creuset d'une petite Italie*, Le temps des cerises, 2000) où on lit régulièrement les éditions de *l'Humanité* dans la langue de Gramsci ⁽¹⁾. Durant l'entre-deux-



collection Denise Gattegno

Un journal

L'Humanité

guerres, de nombreux clubs FST (Fédération sportive du travail, ancêtre de la FSGT) y sont actifs, où les «ritals» se préparent à la lutte contre les sbires du Duce (2). Par exemple, Erino Soncini, auteur de l'hymne de la *Fratellanza reggiana* (3), qui, avec ses frères, taquinera le cuir à la Jeunesse sportive ouvrière d'Argenteuil. Une association où un autre jeune, seconde génération cette fois, issue d'une famille de Vénétie, évoluera une petite saison en 1940 avant de rejoindre les «pros» du Red Star de Saint-Ouen, puis surtout les Francs-tireurs partisans (FTP), fraction armée de la résistance communiste. Il s'appelait Rino Della Negra. Nous avons commémorer le 21 février dernier le 75^e anniversaire de son exécution par les nazis avec Rajman et le reste du groupe Manouchian, composé d'immigrés (juifs polonais, arménien, espagnol rouge, etc.), entrés dans notre mémoire collective par *L'Affiche rouge* (titre d'un poème d'Aragon) que les Allemands placardèrent sur les murs pour dénoncer «*l'armée du crime*».

Le sport populaire se fiche des cartes d'identité

Le sport ouvrier, contrairement au reste du sport français, par capillarité aussi bien sociale que politique, sait reconnaître la qualité de ses militant-es, d'où qu'ils ou elles viennent. Le jeune Raoul Gattegno, voit le jour à Salonique dans une famille juive de souche hispanique. Il entra «par hasard» à la FST en 1930, au Kremlin-Bicêtre. Il devint membre de la commission basket de la Région parisienne en 1932, secrétaire en 1933. Il participa, à 19 ans, au congrès constitutif de la FSGT les 23 et 24 décembre 1934 à la salle de la Grange aux Belles à Paris. Engagé dans la Résistance aux côtés d'autres dirigeant-es communistes de la FSGT, notamment à la tête du réseau «Sport Libre», il sera un des principaux dirigeants et un des grands présidents de la FSGT (1967-1976) d'après-guerre. Il fréquente alors, dans les instances de la FSGT, Triest Teglia, originaire d'Italie, du Club athlétique et sportif du XX^e arrondissement, également résistant (FTP-MOI / Francs-tireurs et partisans - main-d'œuvre immigrée), militant inlassable, parcourant à vélo le nord pour y fonder des clubs dans le froid hiver de 1950. Cette reconnaissance et ce sentiment de devoir beaucoup à tous et toutes se retrouve jusque dans les choix les

plus élémentaires. Les sélections nationales du sport populaire ne regardent pas les cartes d'identité. En 1926, pour un premier France (sélection FST)-URSS, l'avant-centre du onze «tricolore» est un Hongrois de dix-neuf ans, Gusztáv Scharenpeck, qui bosse depuis 1924 aux usines Renault de Billancourt. Il est l'un des meilleurs joueurs d'une association FST, le SC Nomades, surnommée «Sauvages nomades», en hommage à leurs supposés «ancêtres» Huns. Le jeune garçon, en tout cas, a pris du galon au sein de son club. C'est notamment lui qui collecte les demandes de matchs par le biais de petites annonces publiées dans *L'Humanité*. Mais c'est sous vrai nom que vous le connaissez peut-être : Gusztáv Sebès, le futur sélectionneur du Onze d'or (4) des années 1950.

Alors, petite question, combien d'hommes et de femmes de valeurs chez ces migrant-es de 2019, par exemple au sein de Melting Passes, association filmée avec délicatesse dans le superbe documentaire *Just Kids* de Canal plus ? Combien de prochains bénévoles, dirigeant-es, formateurs ou formatrices, citoyens et citoyennes dans les rangs de cette FSGT sans frontière ? Comme l'expliquait fort bien Mourad Mazouzi du bureau du comité de Paris FSGT dans *Le Monde* du 11 avril 2016 : «*On s'est enrichi avec les différentes communautés migrantes. Ces clubs sont un peu l'ADN de notre fédération. On voit ainsi toutes les couches de la société.*» #

(1) Antonio Gramsci, dirigeant du Parti communiste italien, emprisonné par le

Le journal *L'Humanité* risque de disparaître. La FSGT entretient une longue histoire avec ce titre lancé en 1904 par Jean Jaurès. C'est d'ailleurs son journaliste sportif d'alors, Henri Abraham Kleynhoff, qui fonde en novembre 1907 le premier club sportif ouvrier français, à Paris : l'Union sportive du parti socialiste, lointain ancêtre de la FSGT. On défend alors, déjà, dans ses colonnes l'idée que le sport est indispensable à l'émancipation des classes laborieuses : «*si les ouvriers français aimaient le sport comme leurs camarades anglais, leur ardeur de revendication dans la lutte pour la semaine anglaise serait décuplée*» (*L'Humanité* 7/07/1913). Par la suite, et au moins jusqu'à la Seconde guerre mondiale, le quotidien, devenu organe officiel du PCF (Parti communiste français), constituera un des principaux vecteurs de communication des diverses fédérations sportives travaillistes, la FST (Fédération sportive du travail) puis la FSGT. De nombreuses épreuves sont également organisées conjointement, dont évidemment le fameux Cross de *L'Humanité* de 1933 à 1968, ainsi que des courses cyclistes ou des challenges de sports collectifs. Si, par la suite, les relations se sont distendues, au regard notamment de l'évolution de sa ligne éditoriale sur le sport, par contre l'investissement de la FSGT au sein de la Fête de *L'Humanité* s'avérera un lieu unique de mise en valeur de ses activités et de ses innovations. On rappellera, par exemple, la mise en place, et à disposition du public, d'un des premiers murs artificiels d'escalade dès 1955. Nous sommes donc attaché-es à la pérennité de *L'Humanité*, comme garantie du pluralisme de l'information, y compris sportive, dans notre pays. # NK

Souscription «Mobilisation pour *L'Humanité*» sur www.humanite.fr

fascisme, mort en 1937. Son œuvre intellectuelle pour repenser le marxisme est considéré comme l'une des plus novatrices du vingtième siècle.

(2) Duce, le «chef», le «leader», surnom que se donnait Benito Mussolini.

(3) La *Fratellanza reggiana* était une structure associative antifasciste franco-italienne qui rassemblait de jeunes Italiens et Italiennes issues d'Emilie-Romagne. Le futur chanteur Serge Regianni y adhéra dans les années trente, par exemple.

(4) Onze d'or : surnom donné à l'équipe de football nationale hongroise dans les années 1950, pour son jeu collectif et flamboyant.

Archives de l'Association des familles de fusillés renseignant les conditions de la mort de Rino Della Negra, joueur du Red Star Saint-Ouen, «FTP» (Franc tireur partisan), arrêté par la «police française» et exécuté, le 21 février 1944, par les «allemands» (sic).

DELLA.NE.GRA. Rino. (102 route de Sanoy Argenteuil Sect. 1)

ARCHIVES de l'ASSOCIATION DES FAMILLES DES FUSILLÉS

QUESTIONNAIRE

I - ARRESTATION -

- Conditions de l'arrestation : FTP

- Date de l'arrestation : 12 novembre 1943

- Nom de ceux qui ont procédé à l'arrestation : Police Française

- Lieux de détention : Fresnes.

- Renseignements sur les traitements subis par le Patriote, et noms des coupables: *Bézu au moment de l'arrestation*

II - JUGEMENT -

- Noms des magistrats qui ont instruit l'affaire :

- Quel tribunal a prononcé la condamnation *Am. Boussy d'Anglemont*

- Date :

III - EXECUTION -

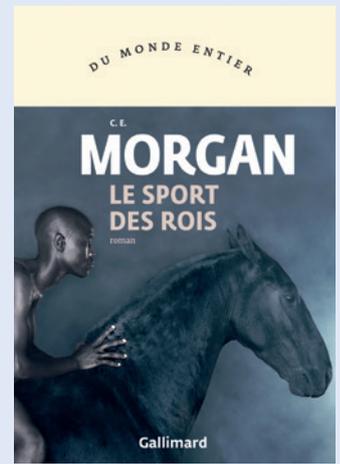
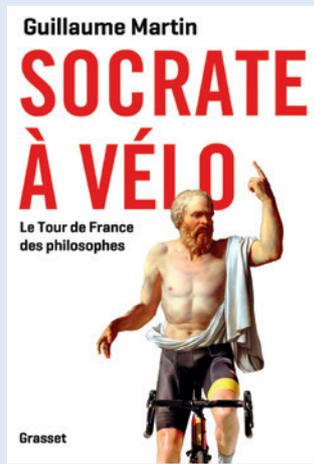
- Date de l'exécution : 21 février 1944.

- Lieu : Mont Valentin

- Ceux qui ont procédé à l'exécution : Allemands

- Lieu de l'inhumation : Hay.

Remplir ce questionnaire très lisiblement (noms en lettres majuscules).



Blaise Agresti Une histoire du secours en montagne Glénat

Abondamment illustré et documenté, le mérite de cet ouvrage est de retracer, sur deux siècles, les étapes du développement d'un service public étatique et associatif en matière de prévention et de formation, de coordination et de coopération internationale. L'autre intérêt est de montrer que la capacité au renoncement est paradoxalement partie intégrante de la pratique autonome et responsable de l'alpinisme et de l'engagement dans les pratiques associées. En particulier, l'auteur - guide, officier de gendarmerie, formateur et chef d'opération de secours en haute montagne - pointe la problématique centrale en matière de prise de décision dans les activités à risque en s'appuyant sur les accidents majeurs dont même les plus experts peuvent être les victimes. Il rappelle que les décisions en situation ne résultent pas d'une pure logique rationnelle mais mobilisent de puissants ressorts affectifs qui piègent les professionnels les plus avertis et reconnus. Comment, dès lors, passer d'une organisation centrée sur l'expertise technique, pour s'orienter vers une organisation plus vigilante, plus interactive et autonome, qui sait mieux décrypter les risques et renforce constamment son esprit critique positif et apprend à tirer les enseignements de ses actions ? Il y a la matière à réflexion qui va au-delà de l'alpinisme.

Reste une omission : la mobilisation pour «Sauver la gratuité des secours» impulsée, en 2003, par la FF de spéléologie, la FSGT, le Club alpin français et des centaines d'associations avec une pétition qui rassemblera 17000 signatures et fera reculer la tentative de remise en cause de ce principe par le gouvernement et sa majorité. À n'en pas douter, comme le confirme les insurrections citoyennes en cours, le maintien du pacte social fondé sur la solidarité entre les citoyen-nes pour maintenir le service public et relever les défis du réchauffement climatique reste toujours un combat d'avenir et les sports de nature n'y échapperont pas. [17,5x24,8cm, 192p, 25e] # **Yves Renoux**, Commission montagne-escalade FSGT

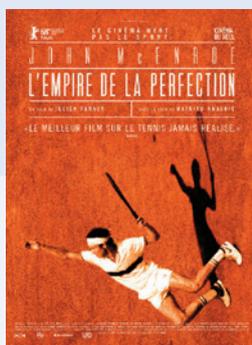
Guillaume Martin Socrate à vélo Grasset

Dans *Socrate à vélo*, Guillaume Martin ouvre les vannes de l'imagination pour nous faire découvrir le monde du cyclisme et nous donner à penser. Ici l'essai se mêle à la fiction, la fable aux méditations les plus profondes ; on voit Nietzsche s'entraîner courageusement en écoutant *Les chemins de la philosophie* sur France Culture, d'illustres philosophes grimper les cols aux côtés des plus grands champions, Socrate prendre la tête du peloton ou encore Sartre coacher de l'équipe de France... Le but de cette fantaisie philosophique ? Effacer les clichés qui collent à la peau des sportifs, montrer que l'effort physique de haut niveau n'est pas l'ennemi de l'activité intellectuelle, que la tête et les jambes n'ont aucunement lieu d'être distinguées. Car, comme le rappelle très justement Bergson, «il faut penser en homme d'action et agir en homme de pensée». [14x20cm, 192p, 17e] #

C.E Morgan Le sport des rois Gallimard

Riche propriétaire terrien du Kentucky, Henry Forge dédie sa vie à la recherche de la combinaison génétique idéale pour créer le cheval parfait, une machine de course imbattable. Digne héritier d'une famille autoritaire habituée à posséder, commander, dominer, il fait tout plier à sa volonté, la génétique comme sa fille unique, Henrietta, à qui il transmet son obsession. Dans une ville voisine, Allmon Shaughnessy, un jeune homme noir élevé dans les quartiers pauvres, grandit dans un monde de discriminations et d'injustices où les violences policières sont légion. Déterminé à changer le cours de son destin, Allmon arrive chez les Forge : garçon d'écurie au talent rare et à l'ambition dévorante, il va mener à la victoire une pouliche de légende, Hellsmouth, bouleverser l'équilibre malsain de la famille et découvrir l'envers du rêve américain. [21,5x15cm, 656p, 16,99e] #

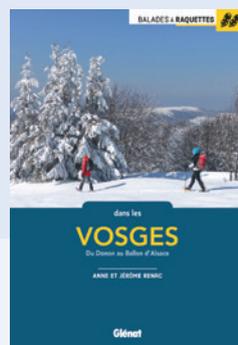
Avant que neige disparaisse... laissez-vous tenter par la collection *Balades à raquettes* des éditions Glénat et notamment leur dernier DANS LES VOSGES du Donon au Ballon d'Alsace d'Anne et Jérôme Renac, «de quoi contenter du randonneur contemplatif au raquetteste sportif», inclut quelques règles élémentaires de sécurité en montagne et au risque avalanche.



DVD

Julien Faraut (réal.)
L'empire de la perfection
UFO Distribution

Au début des années 1980, le tennisman John McEnroe est copié dans toutes les écoles, étudié sous toutes les coutures, filmé sous tous les angles. Il a fait partie des joueurs qui ont marqué l'histoire, notamment par sa personnalité et son caractère. Son style de jeu était entièrement tourné vers l'attaque, notamment avec le «service-volée», mais aussi le retour-volée, avec une prise de balle ultra précoce dans ses très grands jours. Il n'a jamais eu d'entraîneur. Sa technique, basée sur une grande économie de geste, son fabuleux toucher de balle, son service très particulier dos au filet, son aisance à la volée, son coup d'œil et ses réflexes hors norme, en font un joueur unique dans l'histoire du tennis. Il a tutoyé la perfection, et pourtant... En 1984, alors qu'il n'a jamais remporté le tournoi de Roland Garros, il dispute la finale contre Ivan Lendl... Être le meilleur n'empêche pas la défaite... [90', 19,99e] #



Décision relative à M. Hyacine Nassir

M. Nassir (non licencié) a été soumis, le 22/04/2017, à Biarritz (64), à l'occasion de la manifestation de culturisme «Finale France 2017», à un contrôle antidopage se révélant positif. L'AFLD a décidé de prononcer l'interdiction de participer pendant 4 ans, directement ou indirectement, à l'organisation et au déroulement des manifestations sportives donnant lieu à une remise de prix en argent ou en nature et des manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations sportives françaises délégataires ou agréées (+ amende de 2000 euros). L'intéressé sera suspendu **jusqu'au 20/07/2022 inclus**.

Décision relative à M. Jimmy Hoareau

M. Hoareau (non licencié) a été soumis, le 22/04/2017, à Biarritz (64), à l'occasion de la manifestation de culturisme «Finale France 2017 - AFBB-IFBB», à un contrôle antidopage se révélant positif. L'AFLD a décidé de prononcer la sanction de l'interdiction de participer pendant 4 ans, directement ou indirectement, à l'organisation et au déroulement des manifestations sportives donnant lieu à une remise de prix en argent ou en nature et des manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations sportives françaises délégataires ou agréées, et d'exercer les fonctions définies à l'article L.212-1 du Code du sport. L'intéressé sera suspendu **jusqu'au 04/06/2022 inclus**.

Décision relative à M. Eddy Morvany

M. Morvany (non licencié) a été soumis, dans la nuit du 15 au 16/04/2017, à Joigny (89), à l'occasion de la manifestation de culturisme «Compétition de bodybuilding», à un contrôle antidopage se révélant positif. L'AFLD a décidé de prononcer la sanction de l'interdiction de participer pendant 4 ans, directement ou indirectement, à l'organisation et au déroulement des manifestations sportives donnant lieu à une remise de prix en argent ou en nature et des manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations sportives françaises agréées ou délégataires (+ amende de 2000 euros). L'intéressé sera suspendu **jusqu'au 26/05/2022 inclus**.

Décision relative à M. Christophe Luciani

M. Luciani (non licencié) a été soumis, le 7/06/2017, à Bourges (19), à un contrôle antidopage se révélant positif. L'AFLD a décidé de prononcer la sanction de l'interdiction de participer pendant 4 ans, directement ou indirectement, à l'organisation et au déroulement des manifestations sportives donnant lieu à une remise de prix en argent ou en nature de même qu'aux manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations sportives françaises agréées ou délégataires ainsi qu'aux entraînements y préparant. L'intéressé sera suspendu **jusqu'au 20/05/2022 inclus**.

Décision relative à M. Bojan Radovic

M. Radovic (non licencié) a été soumis, le 29/04/2017, à Hénin-Beaumont (62), à l'occasion d'un gala de boxe, à un contrôle antidopage se révélant positif. L'AFLD a décidé de prononcer la sanction de l'interdiction de participer pendant 2 ans, directement ou indirectement, à l'organisation et au déroulement des manifestations sportives donnant lieu à une remise de prix en argent ou en nature et des manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations sportives françaises délégataires ou agréées, ainsi qu'aux entraînements y préparant. L'intéressé sera suspendu **jusqu'au 02/08/2020 inclus**.

Décision relative à M. Roman Krykليا

M. Krykليا (non licencié) a été soumis, le 19/11/2016, à Marseille (13), à l'occasion de la manifestation de kick-boxing «La Nuit des champions», à un contrôle antidopage se révélant positif. L'AFLD a décidé de prononcer la sanction de l'interdiction de participer pendant 4 ans, directement ou indirectement, à l'organisation et au déroulement des manifestations sportives donnant lieu à une remise de prix en argent ou en nature et des manifestations sportives organisées ou autorisées par les fédérations sportives françaises délégataires ou agréées. L'intéressé sera suspendu **jusqu'au 07/05/2022 inclus**.

Sports de combat

2-3 mars

Championnats de France FSGT de jiu jitsu brésilien et grappling

Les Championnats de France FSGT de jiu jitsu brésilien (samedi) et grappling (dimanche) se dérouleront à Guebwiller (Alsace), Centre Sportif du Florival, catégories poussins à vétérans H&F.

fsgt.org > [Activités sportives](#) > [Sports de combat](#)

Athlétisme # 3 mars

Championnat de France FSGT cross-country

Le championnat de France FSGT de cross-country se déroulera à Allonnes (Sarthe), catégories minimales à vétérans (H&F) sur des distances de 2,4 à 9 km ainsi qu'une démonstration de marche nordique en ouverture de la journée (9h).

www.cf2a.wordpress.com

Athlétisme # 10 mars

Championnat de France FSGT en salle

Le Championnat de France FSGT d'athlétisme en salle se déroulera au stade couvert d'athlétisme de Val-de-Reuil (Eure) et accueillera les catégories minimales à vétérans (H&F) - marche, courses, haies, hauteur, longueur, perche, poids.

www.cf2a.wordpress.com

Viet vo dao # 23-24 mars

Championnat & Coupe de France FSGT

La Coupe et le Championnat de France FSGT de viet vo dao, arts martiaux vietnamiens, aura lieu à Pont-Pean (Ille-et-Vilaine), complexe sportif salle Jacques Gourdaï - catégories poussins à seniors H&F, compétitions techniques «quyen mains nues» et combats.

fsgt.org > [Activités sportives](#) > [Viet vo dao](#)

Natation # 24 mars

Rassemblement des jeunes nageurs

Le Rassemblement national FSGT des jeunes nageurs (et nageuses) 2019 se tiendra à Bagneux (Hauts-de-Seine), toutes catégories FSGT hors temps de qualification (un nageur ou nageuse qualifié(e) aux fédéraux ne peut s'engager sur le Rassemblement dans le même style de nage) sur 50 à 200 m nage libre, 50 et 100 m dos et brasse, 50 m papillon, 100 m 4 nages et relais 50 m NL et 4N.

fsgt.org > [Activités sportives](#) > [Natation](#)

Ski & snowboard # 29-31 mars

Championnats de France FSGT

Les championnats de France de ski alpin et snowboard auront lieu au Grand-Bornand (74). Au Programme : grand géant (vendredi), slalom en deux manches (samedi), géant (dimanche) ; mais également du loisir avec du Paret, de la raquette, du ski de randonnée... la FSGT Haute-Savoie à l'organisation.

fsgt.org > [Activités sportives](#) > [Sports de neige](#)



du 7 au 21 avril 2019

Vivicità

je cours avec le monde

COURSE INTERNATIONALE

POUR LA PAIX ET LA SOLIDARITÉ

En France / Saint-Ouen / Ivry / Vitry / Saint-Caprais
/ Marseille / Bron / Vieux-Condés

En Italie / dans 40 villes

Dans le monde / Japon / Liban / Bosnie / Portugal...

infos : www.fsgt.org/federal/vivicità

Artwork : Antonin Crean pour la Ville de Saint-Ouen

